Montpellier Métropole en Commun

Le magazine de la Métropole de Montpellier

Juillet-Août 2022

N° 14

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)

Montpellier
métropole du vin

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SOMMAIRE

4 - Actus

4 - Ligne 5 de tramway : entrée en vigueur du nouveau plan de circulation

8 - Vélo à assistance électrique : l’aide de 500 euros prolongée

10 - CO’giter

Montpellier métropole du vin

20 – CO’mmunes

20 – Castries : riches patrimoine et services de proximité
22 – L’actualité des communes

24 – ÉCO’systèmes

24 – Objectif zéro déchet au sol dans l’Écusson

26 – Des vélolignes pour un parcours fluide et sécurisé

28 – ZFE : une mise en œuvre progressive

29 – Borne incendie : incivilités lourdes de conséquences

30 – Protéger Juvignac des crues de la Mosson

32 – CO’opérer

32 – Millau, Montpellier et Sète unies pour Terre de Jeux 2024

34 – Le Grenier de la Mosson se met au vert

35 – GHK : les plantes en version high-tech

36 – CO’llation

36 – Sports : août sera vraiment « show »

38 – Cinéma sous les étoiles

39 – Marianne Crebassa, artiste lyrique

40 – Il y a 400 ans : le siège de Montpellier

42 – Rendez-vous

45 – Occitan : nouveau livre de Valdo Pellegrin

46 – Jeunesse : on joue avec l’Office de tourisme

47 – Carte blanche à Fulgence Ouedraogo

10

Montpellier métropole du vin

Photo : © C. Ruiz

36

Sports : août sera vraiment show

Photo : © L. Séverac

26

Des vélolignes pour un parcours fluide et sécurisé

Photo : © C. Ruiz

Vous avez la parole !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur
montpellier3m.fr
Chaque mois, nous publions certaines de vos propositions.

Nos 31 communes

Baillargues / Beaulieu / Castelnau-le-Lez / Castries / Clapiers / Cournonsec / Cournonterral / Fabrègues / Grabels / Jacou / Juvignac / Lattes / Lavérune / Le Crès / Montaud / Montferrier-sur-Lez / Montpellier / Murviel-lès-Montpellier / Pérols / Pignan / Prades-le-Lez / Restinclières / Saint-Brès / Saint-Drézéry / Saint-Geniès-des-Mourgues / Saint-Georges d’Orques / Saint-Jean-de-Védas / Saussan / Sussargues / Vendargues / Villeneuve-lès-Maguelone

Pour recevoir gratuitement chaque mois le magazine en braille à domicile, contacter :
s.benazet-iannone@montpellier3m.fr

Montpellier Métropole en commun – N° 14 – Juillet-août 2022 – Le magazine de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Ville de Montpellier

Ce magazine de 48 pages a été tiré à 265 000 exemplaires et distribué dans l’ensemble des foyers de la métropole de Montpellier.
Un cahier de 20 pages, tiré à 170 000 exemplaires, est également distribué aux habitants de la ville de Montpellier. L’ensemble est disponible en version numérique sur

montpellier3m.fr et montpellier.fr.

Directeur de la publication : Michaël Delafosse – Chef du service information – magazines : Jérôme Carrière – Rédaction en chef : Stéphanie Benazet–Iannone, Andra Viglietti – Rédaction : Stéphanie Benazet-Iannone, Jérôme Carrière, Françoise Dalibon, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Xavier de Raulin, Andra Viglietti – Collaborateur : Gwenaël Cadoret - Photographes : Frédéric Damerdji, Cécile Marson, Hugues Rubio, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac – Couvertures : Christophe Ruiz (Montpellier Métropole en commun), Christophe Ruiz (Montpellier en commun) – Traduction en occitan : Joanda – Conception éditoriale et graphique : Agence In medias res – Maquette : – 13029-MEP – Impression : LPJ Hippocampe – Tél. 04 67 42 78 09 – Distribution : La Poste – Dépôt légal : Juin 2022 – ISSN 2801-6394 – Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole : 50, place Zeus – CS 39556 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 – montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

Michaël Delafosse,

président de Montpellier Méditerranée Métropole,

maire de Montpellier

Redonner le choix de sa mobilité, en protégeant la planète et le pouvoir d’achat

Depuis 2020, nous avons pris de nombreuses décisions afin de rattraper le retard pris par le vélo dans la métropole. Renforcer la sécurité des cyclistes, soutenir le Savoir Rouler À Vélo pour les plus jeunes, aider financièrement l’acquisition d’un vélo à assistance électrique par une prime de 500 euros, sa réparation... Comme nous nous étions engagés, nous investissons 150 millions d’euros sur le mandat pour les mobilités actives et plus particulièrement le vélo ; soit six fois plus que les autres collectivités. La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) a d’ailleurs reconnu ces importants efforts.

La construction du réseau express vélo de plus de 235 km est lancée pour que chaque commune dispose d’un itinéraire sécurisé, que chaque quartier soit relié au cœur de la métropole. Ce projet rendra toutes les zones d’emplois accessibles à vélo, les établissements scolaires… Le vote des élus a été unanime sur ce projet. C’est une grande satisfaction. 70 % de ces infrastructures seront réalisées avant 2026, pour que les alternatives soient une réalité le plus rapidement possible. Demain, ce sont 70 % des habitants de la métropole qui y auront accès.

La métropole se dote ainsi d’un maillage complet de lignes de bus, de tramways, bientôt de bustrams et de vélolignes ; ainsi que d’autres outils, comme le covoiturage gratuit avec Klaxit, pour permettre à tous les habitants de la métropole, y compris ceux plus éloignés du centre, de partager leur trajet tout en gagnant de l’argent. D’ici fin 2023, la gratuité des transports pour tous les habitants de la métropole viendra compléter cette stratégie dictée par le respect du pouvoir d’achat, la protection de notre planète et l’amélioration de notre bien-être dans la métropole.

C’est ensemble, grâce à une stratégie réfléchie sur les mobilités, tournée vers l’avenir,

que nous relèverons le défi du siècle.

À Montpellier, ce sont 6 000 voitures supplémentaires chaque année. Si nous ne faisons rien, la métropole sera congestionnée. La pollution qui touche toutes les communes du territoire va empirer. C’est une question de santé publique : 48 % des émissions de CO2 proviennent de la circulation. Avec notre stratégie globale de la mobilité, nous prenons le bon sens de l’histoire pour sortir de la dépendance des énergies fossiles, pour soutenir le pouvoir d’achat. Le GIEC nous dit que nous avons trois ans pour agir. Que pouvons-nous faire pour la planète ? À Montpellier, nous agissons.

« Avec notre stratégie globale de la mobilité, nous prenons le bon sens de l’histoire pour

sortir de la dépendance des énergies fossiles, pour soutenir le pouvoir d’achat »

Photo : © Mario Sinistaj

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTUS

Ligne 5 de tramway

Un nouveau plan de circulation

Les travaux de la ligne 5 de tramway ont débuté en centre-ville le 27 juin dans le secteur de l’avenue Clemenceau. L’arrivée du tramway entraîne la fermeture au trafic de transit de cet axe majeur de la ville et oblige à revoir le plan de circulation.

Pourquoi un nouveau plan de circulation ?

Montpellier était la dernière grande ville de France encore traversée en son centre. Le nouveau plan de circulation se met progressivement en place avec, comme idée principale, de sortir le trafic de transit du centre-ville.

• Mettre fin au trafic de transit dans le tunnel de la Comédie pour éviter que la circulation qui empruntait l’avenue Clemenceau asphyxie les petites rues du quartier.

• Organiser la circulation entre les quartiers sur les boulevards de ceinture pour les usagers de la ville (av. Justice de Castelnau, Marès, Recambale, Vanières, Pavelet…) et la circulation de transit sur les contournements pour les usagers venant de l’extérieur (M132, M65, av. des Moulins, bd Lamour...).

• Adapter le fonctionnement de la ville à l’arrivée de la ligne 5 du tramway et des cinq lignes de bustram, bus à haut niveau de service avec des voies réservées.

• Adapter les rues nécessaires à l’arrivée du réseau express vélo « Vélolignes Montpelliéraines » (voir p.26 - 27).

• Élargir le centre-ville piéton vers ses faubourgs pour un grand cœur de métropole.

• Faciliter la desserte locale, les livraisons, l’accès aux commerces et aux parkings de centre-ville.

• Aller vers une ville apaisée, plus conviviale, à hauteur d’enfant.

* Aménager les grands contournements (le LIEN, le COM et la DEM).

Numéro Vert : 0800 340 707 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
montpellier.fr/plandecirculation

LES CHIFFRES de la circulation de transit (avant le 27 juin 2022)

Tunnel Comédie

11 000 véhicules/jour

Rue Saint Louis

7 000 véhicules/jour

Avenue Albert Dubout

16 000 véhicules/jour

Calendrier

Juin 2022 :

• Fin du trafic de transit avenue Clemenceau.

• Fin du trafic de transit dans le tunnel de la Comédie ; accès réservé aux parkings Comédie et Triangle (1 200 places) par le nouvel itinéraire : bd Berthelot, avenue de Maurin, rue Catalan, rue du Grand Saint-Jean, rue Guinier, bd Victor-Hugo.

• Mise à double sens des bds Rabelais et d’Orient pour en faire une liaison inter-quartiers.

Été 2022 :

• Fin du trafic de transit rue Léon-Blum à Antigone.

* Fin du trafic de transit avenue Albert-Dubout. Début des travaux de transformation
de cette ancienne voie rapide en une rue partagée et sécurisée sans trafic de transit et avec
une piste cyclable « Véloligne ».

Printemps 2023 :

• Livraison des aménagements définitifs sur l’avenue Albert-Dubout.

2024 :

• Mise en service de la nouvelle entrée au parking Comédie par l’avenue Frédéric-Mistral.
Accès facile depuis l’autoroute A709 par les avenues Pierre-Mendès-France et Mermoz,
puis l’allée de Montmorency.

• Extension de l’aire piétonne du centre-ville entre la place de la Comédie et la gare Saint-Roch. Le bd Sarrail est réservé à la circulation des riverains.

Avant : une circulation de transit qui asphyxiait et embouteillait le centre-ville

Après : une circulation de transit sortie du centre-ville et renvoyée vers les boulevards de ceinture et les contournements

1 - La rue Saint-Louis est réservée à la desserte locale (riverains et commerces).
2 - Chantier de la ligne 5 à Clemenceau transformé en un espace partagé.
3 - Tunnel de la Comédie réservé à l’accès parkings Comédie et Triangle.

4 - Fin du trafic de transit rue Léon Blum.

5 - Transformation de l’avenue Albert-Dubout en voie de desserte locale.

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Travaux de sécurisation en centre-ville

La Métropole a réalisé des travaux de réaménagement de la place de la Borie et des rues de la Brèche, des Pêcheurs et de la Bonté à Villeneuve-lès-Maguelone afin d’améliorer le cadre de vie des habitants et de sécuriser la circulation du centre-ville.

Montant : 334 250 euros TTC financés par Villeneuve-lès-Maguelone, sous forme de fond de concours, et par la Métropole.

villeneuvelesmaguelone.fr

LABEL

Jardin remarquable

Le jardin des Plantes de l’Université de Montpellier est officiellement labellisé « Jardin remarquable » par le ministère de la Culture. Ce label attribué pour une durée de cinq ans distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. Créé en 1593 et classé au titre des Monuments historiques en 1992, le jardin des Plantes de Montpellier réunit sur 4,5 ha plus de 2 000 espèces végétales cultivées à ciel ouvert et plus de 1 000 espèces cultivées sous serres. Le bâtiment dit de « l’Intendance » du jardin, récemment retenu au loto du Patrimoine sera prochainement restauré.

MOBILITÉ

Réseau rénové, voyages sécurisés

Depuis le 30 mai, des travaux de modernisation des infrastructures du réseau de tramway sont en cours. Ces investissements portés par Montpellier Méditerranée Métropole à hauteur de 70 millions d’euros d’ici 2024 visent à sécuriser le réseau existant et préfigurent celui de demain. La phase 2 du chantier s’étendra jusqu’au dimanche 28 août inclus, entraînant une nouvelle configuration de service sur le réseau tramway. En parallèle des lignes de tramway, cette étape couvrira la restructuration des lignes de bus à l’ouest, en raison des travaux liés à la future Ligne 5 de tramway sur l’avenue Georges-Clemenceau à Montpellier.

Jusqu’au 28 août

• Ligne 1 : déviée entre les stations Corum et place de l’Europe, comme lors de la précédente phase.

• Ligne 2 : circulation normale en centre-ville. Par ailleurs, du 18 juillet au 21 août, dans le cadre des travaux d’aménagement de la ZAC Roque Fraïsse à Saint-Jean-de-Védas, la ligne 2 effectuera son terminus à la station Saint-Jean le Sec.

• Ligne 3 : déviée entre les stations Saint-Denis et Rives du Lez – Consuls de Mer.

• Ligne 4 : circule entre place Albert 1er - Saint-Charles et Léon Blumvia Comédie.

Informations et étapes des travaux sur inforeseau.tam-voyages.com

Photo : © C. Ruiz

PODCASTS

« C dans le Son »

Ce concours lancé par la Métropole avec la Coodio fait son grand retour. Pour cette 3e édition,
les podcasteurs professionnels et amateurs sont invités à faire entendre leur voix sur une thématique en lien direct avec les Industries Culturelles et Créatives (ICC) : « Montpellier, place forte des ICC : de la formation à la création ». À la clé, plusieurs prix pour récompenser les quatre meilleurs podcasts. Les participants devront proposer un podcast de 30 minutes maximum et se préinscrire
avant le 28 août.

entreprendre-montpellier.com/fr/
inscription-au-concours-de-podcasts-c-dans-le-son-0

LITTORAL

Attention aux œufs !

Sternes naines, gravelots à collier interrompu, avocettes élégantes, échasses blanches… Des oiseaux migrateurs rares et sensibles nichent l’été sur les lagunes et les plages. Lorsqu’ils sont dérangés, ces oiseaux abandonnent leurs œufs ou leurs poussins. Pour préserver cette biodiversité, il est demandé à chacun de respecter la réglementation et les règles de bonne conduite lors des promenades ; notamment sur la plage naturelle de Villeneuve-lès-Maguelone et plus largement sur les berges des étangs de l’Arnel et de l’étang de Vie.

• Restez sur les sentiers et soyez discrets

• Tenez obligatoirement votre chien en laisse et ne le laissez pas se baigner dans les plans d’eau

• Sur la plage, ne vous engagez pas derrière la dune

• Respectez les zones de quiétude des oiseaux signalées.

DÉCHÈTERIE

Donnez une seconde vie à vos objets

Dans le cadre de sa politique zéro déchet, la Métropole a mis en place le premier Point de réemploi dans la déchèterie de Baillargues. Ce nouvel espace permet aux usagers de déposer leurs objets encore en bon état : livres, vaisselle, bibelots, jouets, articles de sport, articles de puériculture, petit électroménager fonctionnel, meubles, vélos, bois non traité. En un mois, 40 m3 d’objets ont déjà été collectés. Ceux-ci sont ensuite récupérés et valorisés par une association (Emmaüs pour ce premier Point de réemploi), recyclerie ou ressourcerie, et revendus à prix solidaires. Ce Point réemploi participe au développement de l’économie circulaire sur le territoire en permettant aux ressourceries et recycleries locales de renforcer leurs actions. Ces organismes sont à la fois des boutiques, des lieux d’échanges et de lien social autour de la sensibilisation à l’environnement. La création de nouveaux Points de réemploi est prévue dès l’an prochain dans les déchèteries du territoire.

montpellier3m.fr/decheteries

AGROÉCOLOGIE

Les Quatre saisons

Avec plus de quarante manifestations partagées sur un territoire allant de la métropole montpelliéraine au Pays Cœur d’Hérault, en passant par le Pays de l’Or et le Grand Pic St-Loup, le premier rendez-vous des Quatre saisons de l’agroécologie et de l’alimentation durable a été un succès au printemps.

La deuxième édition célèbre la saison estivale, du 24 juin au 8 juillet. Riches de leurs spécificités agricoles et alimentaires, ces territoires – avec l’accompagnement des acteurs associatifs, des producteurs et du monde de la recherche – ont engagé cette démarche partenariale afin de sensibiliser le grand public aux enjeux d’alimentation durable et de pratiques agricoles vertueuses.

À travers les 4 saisons, les collectivités soutiennent les agriculteurs locaux et valorisent les circuits courts pour permettre à l’agroécologie paysanne
de se développer.

bocal.montpellier3m.fr

30

activités sont proposées : ateliers, visite de fermes, conférences, expositions,

animations sur lieux de vente…

Photo : © C. Ruiz

ÉTÉ

Les piscines en fête

Les 14 piscines de la Métropole proposent de nombreuses activités en juillet et août. Il y en a pour tous les goûts et tous les publics. Depuis les jardins aquatiques pour les familles, en passant par l’apprentissage du savoir se sauver pour les enfants de 4 ans, à l’apprentissage de la natation pour les 5 ans et plus… Mais aussi lors de Piscines en fête, des animations aquatiques et terrestres : aquabike, jardin aquatique, jeux d’équilibre, tir à l’arc, parcours de motricité… Sans oublier les animations sportives et nautiques d’été quartiers à 1 euro pour les 8 – 13 ans.

Pour entretenir ces piscines, des fermetures exceptionnelles pour vidanges et travaux ont lieu l’été :

• Jusqu’au 9 septembre à la piscine Pitot.

• Jusqu’au 31 juillet piscine Amphitrite à Saint-Jean-de-Védas.

• Les 4 et 5 juillet à la piscine Caron à Castelnau-le-Lez.

• Du 8 août au 25 septembre à la piscine Alex-Jany à Jacou.

• Du 28 août au 18 septembre à la piscine Angelotti.

• Le 29 août au centre nautique Neptune.

• Du 29 août au 4 septembre à Poséidon à Cournonterral et à Spilliaert à Montpellier.

Vérifiez les horaires d’ouverture de chaque établissement et retrouvez le programme complet des activités sur

montpellier3m.fr/piscines

Photo : © C. Ruiz

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L’aide de 500 euros prolongée

SUCCÈS Près de 28 000 dossiers d’aide à l’achat d’un vélo à assistance électrique ont été déposés à la Métropole depuis novembre 2020. Soit plus de 7 % de Métropolitains qui en bénéficient pour s’équiper.

PROLONGATION Ce dispositif, sans condition de ressource, est prolongé jusqu’au 31 décembre 2022. Même chose pour l’acquisition d’un VAE d’occasion (aide de 200 euros maximum) ou de l’achat d’un kit d’électrification.

NOUVEAU Une aide de 1 000 euros HT maximum est ouverte aux professionnels pour l’acquisition de vélos cargo et triporteurs afin d’encourager la cyclo-logistique.

montpellier3m.fr/velo

Photo : © shutterstock

DIRECTION LA MER

En Velomagg plage

Quoi - TaM propose des Velomagg plage, des vélos californiens, pour rejoindre le bord de mer à Villeneuve-lès-Maguelone. Sur présentation d’un titre de transport TaM validé (M’Ticket, ticket ou carte d’abonnement).

pour Qui - Pour les personnes majeures, munies d’une pièce d’identité. Pensé pour les familles, le service Velomagg plage propose également sur place des équipements adaptés tels que remorques pour transporter les enfants de moins de 2 ans, sièges bébé et VTT enfants.

Quand - Tous les jours en juillet et août.

Où - Les utilisateurs seront
accueillis de 9h à 19h, impasse des Sycomores à Villeneuve-lès-Maguelone, pour emprunter et remettre leur vélo.
Pour accéder au service depuis Montpellier, au départ de la station Garcia Lorca de la ligne 4 de tramway, la ligne de bus 32 assurera des trajets directs jusqu’à l’arrêt Pilou.

tam-voyages.com

FISE

Montpellier capitale internationale des sports urbains

Avec 608 000 entrées, l’édition 2022 du FISE a franchi un cap de fréquentation exceptionnel. Pendant cinq jours, sur les rives du Lez et le parvis de l’hôtel de Ville, 2 000 athlètes ont offert des performances sportives impressionnantes dans de nombreuses disciplines. Le succès est total. Montpellier s’affirme définitivement comme la capitale internationale des sports urbains. Le FISE est classé au 3e rang des évènements sportifs français les plus fréquentés, après le Tour de France et le Vendée Globe.

fise.fr

Photo : © F. Damerdji

300

Personnes présentes à Montpellier Capital Risque (MCR).

Cette année, les start-up ont pitché devant une assemblée d’investisseurs internationaux. L’évènement partenaire B2B Rocks, incluant MCR, a réuni 2 200 participants au total.

Concertation Ode à la Mer

Le projet Ode à la Mer se développe au sein d’un périmètre d’environ 288 hectares à Lattes et Pérols. Une première phase opérationnelle de 19 hectares à Lattes sur les secteurs du Solis, Soriech et du sud de l’avenue des Platanes contribuera à l’émergence de la première « séquence urbaine ».

La réalisation de ce projet impose l’adaptation du plan local d’urbanisme (PLU) de la commune de Lattes. Cette procédure fait l’objet d’une concertation du public au titre du code de l’urbanisme depuis le 20 juin. Elle se déroule tout au long de l’élaboration du dossier de déclaration de projet. Les dossiers de concertation et registres pour recueillir les observations du public sont disponibles à l’hôtel de Métropole, à la mairie de Lattes et sur montpellier3m.fr et participer-montpellier.fr

VOUS AVEZ LA PAROLE

Incivilités dans le tramway

« Je suggère un contrôle plus soutenu dans les trams. Depuis que le tramway est gratuit, on ne voit plus de contrôleurs. »

Par Christiane

Au contraire, dans le cadre de la mise en place de la gratuité, les mesures pour lutter

contre les incivilités se sont aussi multipliées :

* Présence quotidienne des agents d’assistance, de contrôle et de sécurisation (82 au total) sur le réseau.
* Opérations conjointes « coup de poing » déployées cinq fois par semaine en moyenne depuis le début de l’année, avec les services de la police municipale et nationale, et opérations de nuit avec la police municipale une fois par semaine.

• Dispositif de caméras-piétons lors des opérations de contrôle.

Ces actions pour lutter contre la fraude et les incivilités préfigurent également la mise

en place de la police métropolitaine des transports d’ici 2023.

Horaires des piscines l’été

« Usager régulier des piscines Vives et Berlioux, je regrette que les horaires d’ouverture au public soient si restreints et si peu adaptés pour les personnes qui travaillent. Une situation nettement aggravée l’été. »

Par Gregory

Pour la saison d’été, les horaires sont fixés sur cinq jours en semaine, de 11h à 19h30 (au lieu de quatre jours les années précédentes). Les horaires de week-end restent inchangés. Après 19h30, il reste la piscine olympique Angelotti ouverte jusqu’à 21h30 ou la piscine Caron de Castelnau-le-Lez ouverte jusqu’à 20h du 1er juillet au 1er septembre.

Nous avons étudié l’hypothèse d’ouvertures matinales au public avant 9h, mais les contraintes réglementaires d’hygiène, de nettoyage et de préparation des établissements ne nous ont pas permis de mettre en œuvre ces projets à ce jour.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’GITER

Montpellier métropole du vin

Le lancement d’un Pôle Vins par la Métropole en novembre dernier et la création du Conseil des vins de Montpellier Méditerranée Métropole sont des démarches inédites. Elles découlent naturellement d’une histoire viticole séculaire, d’un patrimoine agricole et d’un capital humain uniques, adjoints à des centres de recherche et d’enseignement agronomique, vitivinicoles et œnologiques d’excellence. Ces actions ont pour but de positionner la Métropole de Montpellier comme une capitale du vin à l’échelle nationale, en s’appuyant sur le rassemblement des acteurs professionnels des différentes filières de la vigne et du vin. Grâce à une vision et une dynamique convergentes, une stratégie commune permettra de faire rayonner le vignoble montpelliérain en France et au-delà
des frontières.

L’abus d’alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

200

millions d’euros

c’est le chiffre d’affaires de la filière vin. Sans le montant généré par les bars, restaurants

et caves à vin.

Photo : © C. Ruiz

Accompagner la filière viticole face au climat

Agriculture, recherche, commerces, œnotourisme, patrimoine, festivités… Le vin se conjugue dans de nombreuses activités sur le territoire montpelliérain. Afin de fédérer les acteurs et de se positionner comme l’un des grands territoires viticoles français, la Métropole porte une stratégie « vin » ambitieuse. Explications avec Michaël Delafosse.

Quelle est la place de la viticulture dans le paysage métropolitain ?

M.D : Montpellier est une terre de vins qui a une longue histoire, ancrée dans la science. Ici ont été trouvées des solutions face aux crises sanitaires viticoles, et un Institut de la vigne et du vin d’envergure internationale verra le jour à Montpellier
en 2025. C’est aussi un patrimoine, avec un paysage façonné par le vignoble. Le vin fait partie de l’ADN de Montpellier. À l’instar de Bordeaux, Dijon ou Mâcon, Montpellier est une capitale du vin avec une identité propre. C’est en tout cas notre ambition, avec la volonté clairement affichée de soutenir les acteurs de la filière et d’accompagner le monde viticole vers la résilience face au changement climatique. Nous redonnons aussi de la valeur à la terre.

Quelles sont les actions portées en ce sens par la Métropole ?

M.D : En novembre, nous avons lancé un Pôle Vin sous l’égide de la Métropole. Il est accompagné par un Conseil des vins qui réunit les acteurs de la filière : les organismes de défense et de gestion de l’ère montpelliéraine que sont les AOC
Languedoc, Grès de Montpellier, IGP Hérault et Pays d’Oc et les élus pour booster la « stratégie Vin ». Il s’agit de co-construire une politique publique ambitieuse en faveur de la viticulture régionale. Dans le même temps, la Ville et la Métropole participent à la création d’un Cluster des villes mondiales des vins et des alcools avec Cork (Irlande), Logroño (Espagne), Tokaï (Hongrie), Marsala (Italie), Qionglai (Chine), Tajimi (Japon). Véritable tremplin pour le Pôle Vin, il réaffirmera la place que le territoire a toujours occupée dans la production du vin et l’évolution des progrès vitivinicoles à l’échelle internationale.

C’est un engagement sur plusieurs fronts…

M.D : Pour diminuer leur part de risque et leur permettre de décoller, nous accompagnons les vignerons dans leur développement économique. Cela lors de salons régionaux comme la première édition de Dégustez en VO en mai dernier, nationaux, tel celui de l’Agriculture à Paris, ou à l’international, en Chine – 3e acheteur mondial de vin – en Allemagne à Heidelberg ou encore, en 2023, au Danemark, pays ayant un des plus importants PIB/habitant mondial. La Métropole a obtenu, en mars, le label Vignobles et Découvertes, avec l’implication de 72 partenaires de la vigne, de l’hébergement, de la restauration… Elle organise des manifestations autour du vin comme les Rencontres vigneronnes en novembre dans les caveaux, pour fêter l’arrivée du vin nouveau. Mais la Métropole est aussi présente lors des crises – comme en 2021, après le gel de printemps – au cours desquelles elle a apporté son aide financière
aux viticulteurs.

« Le vin est un atout majeur pour le territoire. Il fait partie intégrante de la stratégie

de développement »

Photo : Michaël Delafosse, président de la Métropole, et Yvon Pellet, conseiller délégué à la viticulture, en visite dans les vignobles. © C. Ruiz

Le choix d’un pôle vin

150 ans,

c’est l’âge de l’Institut des hautes études de la vigne et du vin de SupAgro. Seule grande école à délivrer le diplôme national d’œnologue.

Près de 200 VIticulteurs

dont 54 vignerons sur le territoire.

2021

création du Pôle Vin de Montpellier Méditerranée Métropole.

2e pôle de recherche agronomique,

avec près de 2 800 chercheurs dans les domaines de l’agriculture, de l’alimentation

et de l’environnement.

2,8 M€ de CA

générés en Chine depuis 8 ans par les 25 producteurs accompagnés par la Métropole.

150 scientifiques,

13 laboratoires de recherche et 2 unités expérimentales sont fédérés au sein de la Key Initiative Muse (KIM) Montpellier Vine & Wine sciences.

2025

ouverture du futur Institut de la vigne et du vin reflétant la position montpelliéraine dans la recherche et l’enseignement supérieur international.

Un vignoble d’exception, un écosystème dynamique

Territoire de science et de recherche, Montpellier peut compter sur un pôle unique en France autour du vin, grâce à des acteurs académiques et de recherche prestigieux : INRA, Sup Agro, Université de Montpellier, Agropolis. Elle occupe une position de carrefour stratégique, au cœur du plus grand vignoble de France. Et s’il est une spécificité de Montpellier parmi les grandes métropoles, c’est bien l’imprégnation de la vigne au cœur du territoire.

Les principales AOP de la Métropole

Sur le territoire de la Métropole, on dénombre quatre principales dénominations AOP Languedoc :

• Saint-Drézéry

• La Méjanelle

• Saint-Georges d’Orques

• Grès de Montpellier

Cette appellation régionale se compose à 78 % de vins rouges, mais aussi à 12 % de vins blancs

et à 10 % de rosés. Les cépages principaux sont le grenache, le mourvèdre, la syrah, le carignan,

le cinsault, le viognier, la roussanne, la marsanne.

L’IGP (Indication Géographique Protégée) est un label de qualité qui remplace le terme

« Vin de Pays » et un signe d’attachement à un territoire comme les Collines de la Moure

à l’ouest de la métropole.

2 864 ha

sont consacrés à la vigne dans la métropole, soit plus de 30 % des terres cultivées

Fédérer les recherches

La « Key Initiative Muse Montpellier Vine & Wine sciences » est un institut qui fédère l’ensemble des acteurs de la recherche montpelliéraine sur la thématique Vigne-Vin. Sa finalité est de mieux répondre aux enjeux de la filière, faciliter les interactions avec les acteurs économiques et consolider la visibilité et l’attractivité du site.

Isabelle Touzard,

maire de Murviel-lès-Montpellier, vice-présidente déléguée à la transition écologique et solidaire, biodiversité, agroécologie et alimentation

Photo : © H. Rubio

« Le vignoble de Montpellier a tourné le dos au productivisme pour devenir champion de l’agriculture biologique. »

Yvon Pellet,

maire de Saint-Geniès des Mourgues, conseiller délégué à la viticulture

Photo : © H. Rubio

« Avec la profession, la Métropole met en valeur nos vignes, nos vignerons et notre vignoble. »

Un cadeau de marque

À la Ville et à la Métropole, chaque visiteur officiel reçoit en cadeau une bouteille issue d’un des 54 producteurs du territoire. Ainsi, en novembre dernier, le Premier ministre avait découvert la cuvée Le Parc du Château de l’Engarran, à Lavérune.

Le saviez-vous ?

Montpellier est la seule ville de France à disposer de deux centres délivrant le Diplôme national d’œnologue : l’Institut des hautes études de la vigne et du vin (IHEV), composante de Montpellier SupAgro, et le Centre de Formation en Œnologie de l’Université de Montpellier.

40 %

des exploitations sont en label ou en cours de certification BIO et plus de 80 % sont en label Haute Valeur EnvironnementalE (HVE)

Photo : © C. Ruiz

De saveurs en terroir

Pour partir à la découverte des domaines viticoles, de leur histoire, de leurs cuvées et des vignerons qui les font vivre, différentes activités sont à picorer cet été. Petit florilège de moments à partager.

01. Lavérune

Participer à un atelier d’assemblage

Le château de L’Engarran a mis en place les mercredis et vendredis des ateliers permettant aux particuliers de créer leur propre vin lors d’ateliers d’assemblage. À l’issue de la séance, les participants repartent avec leur propre cuvée dans une bouteille dont ils personnalisent aussi l’étiquette. La formule découverte offre une visite de l’intérieur du château, du parc et des jardins, suivie d’une dégustation de trois vins du château qui est tenu depuis quatre générations par des femmes.

chateau-engarran.com

Photo : © Château de l’Engarran

02. Castries

Chasse au trésor, visite et initiation à la dégustation

Le domaine Saint Jean de l’Arbousier accueille le public pour des dégustations de vin et visites de la cave gravitaire tous les jours à 18h30 (sauf les vendredis en juillet-août). Deux sentiers de randonnée de 3,5 km et 6 km permettent de découvrir un espace naturel préservé de 110 ha dont les vignes sont labellisées bio. Ils sont parsemés des panneaux d’information sur la faune et la flore. Au détour des sentiers, il est possible de rencontrer les animaux de la ferme dont certains contribuent à débroussailler naturellement. Pour les enfants, une chasse au trésor en famille est organisée gratuitement. La feuille de route est à récupérer à l’accueil aux heures d’ouverture. Quant aux cabanes à réserver pour une nuit dans les arbres, il est trop tard pour cet été. Mais il reste des places dès septembre, où les initiations à la dégustation reprennent le samedi matin.

domaine-arbousier.fr

Photo : © Saint Jean de l’Arbousier

Photo : © Saint Jean de l’Arbousier

03. Juvignac

De la trottinette dans les vignes

Une belle offre œnotouristique est proposée par le Château de Fourques. À commencer par la formule « Raisin et trottinette », une balade en deux-roues électriques à travers les vignes qui se termine par une initiation à la dégustation de vin. Les randonneurs du sentier œnotouristique du Dragon (13,5 km au départ de Saint-Georges d’Orques), traversant la propriété, peuvent s’arrêter et déguster un verre de jus de raisin frais du domaine en été ou un vin chaud en hiver. Quant aux adeptes du camping-car, ils peuvent passer une nuit au cœur du vignoble. À l’heure de l’apéritif, ils apprécieront la « bourriche apéro » (vin, pâté, confiture de vin) concoctée par Lise Fons-Vincent et sa fille Jeanne. Une dégustation gourmande et conviviale ou une balade vigneronne sont aussi proposées pour découvrir le domaine.

chateaudefourques.com

Photo : © Château de Fourques

04. Dans la métropole

Des soirées estivales

Profiter d’une soirée entre amis et déguster des vins, tout en grignotant des produits du terroir ou en assistant à un concert, c’est possible. Nombreux sont les lieux qui s’ouvrent pour ces soirées : à Fabrègues, Les Guinguettes du domaine Mirabeau, les mardis soir ; à Cournonterral, Fête la Moure au domaine de la Croix Saint-Julien les jeudis (jusqu’à mi-août) ; à Villeneuve-lès-Maguelone, les Estivales les mercredis (sauf le 13/07) à la passerelle du Pilou ; à Lattes, les Estivales de Saporta organisées par le Syndicat AOC Languedoc, les mardis et jeudis, ou encore à Castries, Les Esti’vins au domaine de Saint Jean de l’Arbousier les vendredis (jusqu’au 19 août). À Montpellier, le Domaine d’O propose, en soirée, des manifestations autour du vin et de la dégustation les 29-30 juillet et 19-20 août. Cirque, musique et ateliers pour enfants accompagneront la douzaine de vignerons et producteurs présents. Profitez également des Lundis de l’OT dans les jardins de l’Office de tourisme (du 11 juillet au 29 août).

Photo : © Syndicat AOC Languedoc

05. Saint-Drézéry

L’histoire célébrée

À partir de 1700, un édit de Louis XV autorise les crus de Saint-Drézéry à apposer un sceau royal sur les barriques afin de garantir leur traçabilité. Certaines d’entre elles étaient vendues jusqu’en Hollande, Suisse ou Russie. Ce sceau, appelé marque à feu (photo), est daté de 1762. La commune, les AOC Languedoc et Languedoc Saint-Drézéry accompagnés des vins du Languedoc célèbrent le bicentenaire de cet outil le 14 juillet. Au programme : le matin, le 15e salon des vins organisé par le Syndicat de défense des vins de Saint-Drézéry, suivi d’un apéritif musical. En soirée, un banquet vigneron, un défilé de lumières, un feu d’artifice et un bal avec DJ Sandy Perrellon clôtureront la manifestation.

saintdrezery.fr

réservations.languedoc-aoc.com

Photo : © Mas d’Arcaÿ

Ces passionnés qui nous conseillent

Ils aiment le vin, connaissent chaque domaine viticole ; leurs avis sont écoutés… Les restaurateurs sont les premiers ambassadeurs des vignobles de la métropole.

Les plaisirs du vin

« Je propose les vins que j’aime. » Jean-Christophe Paget, le patron de La Carafe, à Saint-Jean-de-Védas, est originaire de Bourgogne. Quand il est arrivé dans la région, il a découvert son vignoble et sa diversité. Près de 70 % des vins référencés dans son restaurant – « un lieu dédié aux plaisirs de l’assiette et du verre » – proviennent de la métropole et de la région Occitanie, dont la quasi-totalité en bio. Il met un point d’honneur à proposer à ses clients les vins qui s’adaptent le mieux au choix de leur repas. Et, s’ils le souhaitent, ils peuvent en acheter une bouteille directement au restaurant. S’il est ouvert à midi en semaine, il ouvre aussi trois soirs par semaine, et l’établissement se transforme alors en bar à vins. C’est également devenu le quartier général du Moustache Club, un cercle de dégustation de vins qui, une fois par mois, investit les lieux.

lacarafe34.com

Photo : © L. Séverac

« Nous avons un rôle à jouer »

« Depuis le 28 juin, j’ai ouvert un nouveau restaurant, rue André-Michel à Montpellier. Plus vaste, il nous permet de mieux accueillir les clients. L’obtention d’une étoile Michelin l’année dernière nous oblige à faire aussi bien, voire mieux. J’ai embauché une sommelière car le vin a autant d’importance que l’assiette. Nous sommes assez exigeants car il faut qu’il corresponde à notre cuisine. Je propose 50 vins de la région. Les restaurateurs ont un rôle à jouer dans la promotion des produits locaux. Beaucoup de clients découvrent les Grès de Montpellier chez nous et demandent souvent où s’en procurer. Nous sommes un maillon de la chaîne. »

Guillaume Leclere,

chef étoilé

Photo : © G. Canal

Découvrir les vignobles

Grès de Montpellier, Saint-Georges-d’Orques. Voici quelques références parmi les 800 que propose Le Glouglou, un bar à vins de Montpellier. Et, pour mieux les faire découvrir, son propriétaire, Éric Bernabeu, a mis en place un système à carte qui permet de déguster au verre. Parfait pour apprécier de nouveaux vignobles ou des grands crus sans devoir s’offrir la bouteille !

glouglou-restaurant-montpellier.com

Photo : © F. Damerdji

Le vin en 10 dates

De l’Antiquité à nos jours, la vigne a toujours été présente dans
la métropole. Tour d’horizon sur plusieurs siècles en dix temps.

1

- 500 av. J.-C.

La plus ancienne preuve de fabrication de vin sur le territoire est un fouloir à pieds découvert sur le site archéologique de Lattara à Lattes.

2

Début du Moyen Âge

Développement de la vigne grâce au clergé, avec les fermes templières (ex. du domaine de Bannières et Saint Jean de l’Arbousier à Castries), les abbayes et les monastères qui seront les précurseurs de la structuration actuelle du vignoble.

3

À partir de 1710

La renommée internationale des vins du Languedoc et de Montpellier n’est plus à faire : ils s’exportent et sont recherchés dans toute l’Europe. Afin de garantir leur traçabilité, les rois Louis XIV et Louis XV autorisent les crus de Saint-Georges d’Orques (1710) et de Saint-Drézéry (1762) à apposer un sceau royal sur leurs barriques.

4

1787

Thomas Jefferson, jeune ambassadeur des États-Unis en France, visite Montpellier et cite le vin de Saint-Georges d’Orques comme l’un des meilleurs crus dégustés en France. Élu Président des États-Unis, il fait servir ce vin à la table de la Maison-Blanche.

5

Années 1840 jusqu’au début XXe siècle

Progression de la culture de la vigne au détriment du blé dont les cours baissent. Création d’entreprises spécialisées dans les vins et spiritueux qui exportent grâce à l’arrivée du chemin de fer. Le vin est une richesse économique incontestable pour Montpellier.

6

1868

Apparition du phylloxéra. Jules Émile Planchon, professeur à l’école de pharmacie de Montpellier, identifie la maladie. Des plants américains porte-greffes résistants sont introduits.

7

1872

Installation de l’École nationale d’agriculture à Montpellier. L’Institut des hautes études de la vigne et du vin est sa composante historique et identitaire depuis 150 ans.

8

1907

Après des années de chute de la production, la surproduction se fait sentir à partir de 1890, amenant à la Révolte des vignerons du midi en 1907. À sa tête, Marcellin Albert entraîne pas moins de 500 000 manifestants sur la place de la Comédie.

9

Milieu XXe siècle

La reconstruction du vignoble est bientôt suivie d’une nouvelle politique de qualité, plus respectueuse de son environnement.

10

2003

Création de l’AOC Languedoc-Grès de Montpellier. Cette appellation regroupe les vignobles de la métropole et ses alentours. Elle s’étend sur 12 000 ha, dont 1 000 ha classés en AOC Languedoc-Grès de Montpellier.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’MMUNES

CO’mmunes

31 identités, un seul territoire

CASTRIES p. 20-21

Riches patrimoine et services de proximité

EN BREF p. 22-23

La vie de nos communes

Photo : © Ville de Castries

Castries

Riches patrimoine et services de proximité

C’est un charmant village avec une vraie identité. Castries, qui fut historiquement le chef-lieu de canton, est resté un axe central de l’est de la Métropole. Il offre une multitude de services à ses habitants et à ceux des villages voisins.

Un axe de convergence

Castries a une belle âme qui se dévoile au détour de ses vieilles pierres entre traditions et modernité. Un riche patrimoine avec son aqueduc (photo), son château récemment rénové entouré d’un magnifique parc de 15 ha. Le château, mais pas seulement. Le cœur de village recèle des commerces diversifiés et offre une large palette de services aux Castriotes et bien au-delà. Castries est un centre de convergence grâce à ses deux zones d’activités (les Coustelliers et Via Domitia) qui représentent un bassin important d’emplois. Un axe vital qui sera accentué par la création du bus tram et l’aménagement des pistes cyclables.

De multiples équipements

Labellisée France Services, la Ville dispose notamment d’un conseiller numérique au sein du Centre socioculturel municipal très impliqué, et d’un service de délivrance des pièces d’identité en mairie. La commune héberge également un centre de soins médicaux et de traumatologie depuis six mois. Castries, c’est aussi son école de musique, sa médiathèque, son collège, sa caserne de pompiers et sa gendarmerie. Des services qui font de Castries un village incontournable.

Photo : © Ville de Castries

Photo : © Ville de Castries

Claudine Vassas Mejri,

maire de Castries

Photo : © H. Rubio

« Notre village, c’est 20 % de surface urbaine et 80 % d’espaces verts. Nous avons su limiter l’extension de notre commune, tout en poursuivant l’objectif de 25 % de logements sociaux. Nos projets sont axés sur l’aménagement du centre-ville, pour faire de la place Cartel un véritable espace de convivialité. Castries est un village dynamique et très vivant, fort de sa centaine d’associations. Cet été, du 5 au 10 août, je vous convie à notre traditionnelle fête votive qui revient avec bals et abrivado, repas dansant des aînés, animations pour enfants... Un moment

de convivialité, toutes générations. »

CV

Date de naissance

Dès le Ier siècle, un poste de garde romain (castra) est installé au sommet

de la colline pour surveiller la voie romaine (via domitia).

Superficie

2 405 ha

Habitants

Castriotes

Nb d’habitants

6 397

Site internet

castries.fr

BONNE IDÉE SAINT-GEORGES D’ORQUES

Un moyen de transport écologique pour les écoliers

Après Vendargues et son hippobus en fonction depuis plus d’une dizaine d’années, Saint-Georges d’Orques révolutionne à son tour le transport des enfants à l’école. Elle est la première ville de France à se doter du OuiCycle. Homologué vélo à assistance électrique, ce véhicule innovant, écologique et multi-usage, créé par France Quadricycle, a été testé le 20 mai dernier à l’initiative de la commune et de l’association Maestro présidée par Mehdi Khouda. Le but : inciter les familles à laisser la voiture et lui préférer le Maestro-bus pour emmener les enfants à l’école. « Le calcul est simple : 10 places sur le Maestro-bus et 10 enfants qui le suivent à vélo, c’est entre 12 et 15 voitures par trajet en moins qui viennent jusqu’à l’école. À long terme, au total c’est près d’une trentaine de voitures en moins qui est prévue », indique Jean-François Audrin, maire de Saint-Georges d’Orques. Plusieurs communes de France sont déjà intéressées par le projet lancé à Saint-Georges d’Orques.

ville-st-georges-dorques.fr

Photo : © Ville de Saint-Georges d’Orques

À DÉGUSTER LAVÉRUNE

Les vendredis Lav’Estivales

Après deux années d’absence, les Lav’Estivales reviennent les vendredis 8 et 22 juillet dans le parc du château des évêques de 19h30 à 23h. Pas moins de onze food trucks proposeront leurs spécialités culinaires, de la macaronade sétoise aux plats traditionnels sénégalais. Quatre domaines viticoles feront déguster leurs vins : domaine Guizard et Tour Babel de Lavérune, château Fourques de Juvignac, Chevalier Georges de Saint-Georges d’Orques. Mais aussi le brasseur local La Malpolon. Le tout en musique afin de passer une agréable soirée dans un bel écrin de verdure.

laverune.fr

Photo : © Ville de Lavérune

C’EST NOUVEAU FABRÈGUES

Rendez-vous au marché le dimanche matin

Depuis le 8 mai, Fabrègues accueille un marché tous les dimanches matin, place de l’hôtel de Ville.

Au rendez-vous, de nombreux exposants, commerçants et producteurs locaux : coquillages, traiteurs, fruits et légumes, olives, créateurs, pâtisseries, produits bio, thé et tisanes, vin et tapas, prêt-à-porter, fromages, miel, boulanger... Des animations pour enfants et des thématiques en fonction des saisons viennent animer ce nouveau marché dominical.

fabregues.fr

Photo : © Ville de Fabrègues

C’EST FAIT MONTAUD

Restauration du petit patrimoine

Les éléments du patrimoine local composent une « carte d’identité » qui caractérise le paysage de Montaud. Liés à l’investissement et au travail traditionnel de l’homme sur son territoire, ils sont autant de repères visuels : petites constructions liées à la gestion de l’eau, à l’activité agricole ou à l’utilisation de la pierre (croix, puits, fontaines, bornes, mazets, murets de soutènement, statuaires...). Ces éléments patrimoniaux ont été identifiés lors du diagnostic du Plan Local d’Urbanisme en 2018. Cette liste non exhaustive permet la réhabilitation à l’occasion de projets ou de rénovations, notamment de voirie. Ainsi, des travaux sont en cours pour mettre en valeur le calvaire de la rue du Patus et la vierge rue des Mazes, après sa rénovation dans un atelier artisanal.

montaud34.fr

EN FÊTE JUVIGNAC

Samedi, c’est F’Estivales !

Évènements incontournables des étés juvignacois, les F’Estivales s’installent sur le parvis de l’hôtel de Ville tous les samedis de juillet. Dégustez les meilleurs crus de vignerons locaux, profitez d’une restauration de qualité proposée par des producteurs, dansez au son des fanfares et des nombreux artistes en concert. 3 dégustations de vin + 1 verre sérigraphié offert = 5 euros.

juvignac.fr

Photo : © Ville de Juvignac

À VOIR MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER

Un tour au musée

Le musée archéologique Paul Soyris rouvre enfin ses portes ! Durant les deux années Covid, la fermeture du musée a été mise à profit pour donner un coup de fraîcheur à cet établissement municipal densément doté grâce aux nombreuses campagnes de fouilles qui se sont succédé sur le site gallo-romain du Castellas. Objets de la vie quotidienne, de l’artisanat et du commerce, éléments architecturaux et de décor… À découvrir en famille durant tout l’été, du mardi au dimanche de 14h à 17h. La visite du musée peut se prolonger par la découverte du site archéologique, situé aux portes du village.

murviel.fr

Photo : © Ville de Murviel-lès-Montpellier

PREMIÈRE VENDARGUES

Des carrefours nouvelle génération

Première à Vendargues. La commune a décidé d’installer des carrefours à la hollandaise pour inciter les usagers à utiliser une mobilité non motorisée, en leur assurant une plus grande sécurité. Un aménagement unique à ce jour dans le sud de la France. Originaire des Pays-Bas, ce nouveau système de sécurité routière permet un virage à 90 degrés et l’annulation d’angle mort, ce qui renforce la sécurité des piétons et des cyclistes. Situé avenue du 8 Mai 1945, à proximité de l’école Andrée-Cosso et du complexe sportif Guillaume-Dides, ce projet a été soutenu par l’association Vélocité et la Métropole. Près de 1,5 million d’euros ont été investis dans ce projet. Livraison prévue en septembre.

vendargues.fr

Photo : Premiers carrefours à la hollandaise. © Ville de Vendargues

À VIVRE SAUSSAN

Ainsi soient-elles

La 6e édition des Herbes folles rend hommage aux femmes de l’art. Du 22 au 24 juillet, ce festival, de plus en plus couru, permettra de découvrir des talents féminins régionaux autour de la thématique « Ainsi soient-elles ». Les femmes sont peu nombreuses dans l’histoire des arts en Occident. Actuellement, parmi les cinq cents artistes peintres les plus cotés, il n’y a toujours que cinquante femmes... rappellent les organisateurs. Bien des préjugés sont encore à combattre. Saussan inscrit son festival dans cette mouvance qui met en valeur les femmes artistes à travers des conférences, des expositions et des concerts. Un prolongement estival réjouissant et totalement gratuit des activités culturelles de cette petite commune de l’ouest de la métropole.

Entrée libre.

saussan-herault.fr

Photo : Les Swing Cocottes en concert le 22 juillet 21h15 au théâtre de verdure. © Swing cocottes

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉCO’systèmes

Éco’systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

PROPRETÉ p. 24-25

Objectif zéro déchet au sol dans l’Écusson

MOBILITÉS p. 26-27

Des vélolignes pour un parcours fluide et sécurisé

ZFE p. 28-29

Une mise en œuvre progressive

CIVISME p. 30

Bornes incendie : incivilités lourdes de conséquences

GÉMAPI p. 31

Protéger Juvignac des crues de la Mosson

Photo : © F. Damerdji

Écusson

Objectif zéro déchet au sol

L’objectif attendu dans les rues de l’Écusson : c’est le zéro déchet au sol. Le centre historique de Montpellier devient ainsi le premier secteur de la ville concerné par cette opération. Un nouveau défi qui s’impose à tous, afin de prendre soin ensemble de l’espace public.

Exit les cartons, sacs, bouteilles et autres déchets déposés à même le sol dans les rues.

En lançant, le 1er juillet, l’opération zéro déchet au sol dans l’Écusson, la Métropole souhaite mettre fin à un usage qui perdure dans le centre historique de Montpellier : le dépôt de déchets à même le sol dans l’espace public.

Aujourd’hui, le référentiel commun qui s’impose à tous est le tri et la valorisation des emballages et des papiers, des éléments essentiels pour maintenir un cadre de vie agréable. Ce référentiel s’adresse autant aux habitants, aux commerçants, qu’à ceux qui fréquentent l’Écusson quel que soit leur lieu d’habitation. Il suffit pour cela d’effectuer un tri rigoureux des emballages, en respectant les consignes. Des gestes primordiaux pour une collecte efficace.

Car à chaque fois qu’un déchet n’est pas déposé dans le bon bac, c’est la facture

de la collecte et du traitement des ordures qui augmente pour tous.

Ensemble, écoresponsables

Une des nouveautés de l’opération zéro déchet au sol dans l’Écusson, c’est que les sacs jaunes ne seront plus collectés le lundi soir : les emballages, papiers et cartons devront être placés dans les bacs jaunes mis en place aux points de dépôt habituels, et dans ceux qui ont été ajoutés.

Les commerçants de l’Écusson sont également invités à mettre leurs cartons pliés dans ces bacs jaunes. Les relèves de ces bacs auront lieu à des fréquences adaptées.

Autre changement : des corbeilles « bi-flux » remplacent les corbeilles actuelles. Elles sont destinées aux déchets issus de la consommation nomade sur l’espace public, dont une partie est dédiée aux emballages et aux papiers, et une deuxième, aux autres déchets, pour permettre aux passants de trier.

Allo déchets au 0 800 88 11 77
(n° gratuit) et montpellier3m.fr/dechets

Photo : © F. Damerdji

25

bacs jaunes,

ainsi que 10 points d’apport volontaire viennent d’être installés dans l’Écusson. Et 25 corbeilles « bi-flux » ont remplacé les corbeilles de rue.

François Vasquez,

vice-président délégué à la collecte, au tri, à la valorisation des déchets et à la politique zéro déchet

Photo : © H. Rubio

« Afin d’optimiser la collecte des déchets, la Métropole harmonise et simplifie les dispositifs sur le territoire. Il est essentiel que chacun adopte les bons gestes, afin de tendre vers une ville moins productrice de déchets, plus respectueuse du tri, et plus économe. Il en va de la responsabilité de tous. »

Des vélolignes pour un parcours fluide et sécurisé

235 km de pistes cyclables formeront les Vélolignes montpelliéraines. Un réseau indispensable pour offrir aux habitants une métropole cyclable et respirable.

« On aura réussi si…

les habitants de la Métropole passent de 4 % de déplacements à vélo à 10 % d’ici 2026. Cela permettra de modifier considérablement les usages et d’apaiser la ville. Le vélo est économique, rapide et bénéfique pour la santé et l’environnement. »

Julie Frêche,

vice-présidente déléguée au transport et aux mobilités actives

Photo : © H. Rubio

Que sont les Vélolignes montpelliéraines ?

J.F : Le réseau express vélo de la Métropole tant attendu, qui répond à l’un des premiers engagements du mandat de Michaël Delafosse. C’est un réseau cyclable continu, sécurisé et confortable qui relie les cœurs de villages au cœur de la Métropole, la place de la Comédie, mais aussi les communes entre elles. Soit environ 235 km de linéaire dont 75 % seront réalisés d’ici 2026. C’est un plan concret et opérationnel où chaque mètre de piste a été discuté avec les maires concernés.

De quoi se compose ce réseau express ?

J.F : D’un anneau autour du centre-ville de Montpellier, de quatre anneaux extérieurs (Juvignac – Castelnau-le-Lez, Gare Sud de France – Gare Sud de France, Carnon – Juvignac et Gare Sud de France – Castries), mais aussi de 11 radiales (voir plan ci-contre). Au total, 22 communes seront directement desservies. Ces vélolignes seront complétées d’un maillage plus fin constitué de réseaux de liaison et de proximité.

Quel est son objectif ?

J.F : Permettre à tous de se déplacer à vélo en toute sécurité. Selon une étude de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), 60 % des Français seraient prêts à faire du vélo si les conditions de sécurité, desserte, confort et attractivité étaient réunies. Mais aujourd’hui, dans la métropole, 57 % des déplacements des résidents font moins de 3 km, et pourtant 41 % sont effectués en voiture… C’est un défi collectif.

Comment convaincre les habitants de la métropole de se mettre au vélo ?

J.F : Notre politique cyclable ambitieuse (150 millions d’euros sur le mandat) est un outil pour répondre à la congestion automobile et à la pollution de l’air qui touche les 31 communes du territoire. Nous ne pouvons plus recevoir autant de voitures sur notre territoire. Nous devons décarboner nos déplacements. Dans notre stratégie mobilité 2025, nous mettons à disposition des habitants un panel de solutions alternatives à l’autosolisme (tramway, bustram, covoiturage, TER…). Si chacun d’entre nous faisait une fois par semaine un choix différent, on réduirait déjà de 20 % la congestion automobile. Le vélo s’inscrit dans cette stratégie. L’essayer, c’est l’adopter !

montpellier3m.fr/velo

Photo : © C. Ruiz

21

Stations de comptage

et trois totems (Albert 1er, Lavérune et Clapiers) ont été installés par la Métropole. Par rapport à février 2021, les fréquences des passages de vélos sont à la hausse (de + 25 % rue Gerhardt à + 44 % à Celleneuve).

235

km de linÉaire
dont 75 % seront réalisés d’ici 2026.

ZFE : une mise en œuvre progressive

Depuis le 1er juillet, la première phase de la mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) est effective sur la métropole. Ce dispositif national obligatoire limite la circulation des véhicules polluants. Il se déploiera progressivement jusqu’en 2028.

Sauver des vies

Les chiffres sont implacables. 82 % des émissions d’oxydes d’azote (NOx) est produite par la circulation automobile dans la métropole. Plus de 40 000 décès en France sont attribués chaque année à la pollution de l’air selon Santé Publique. La ZFE entend y remédier. En effet, les autorités sanitaires estiment que cette mesure permettra de baisser la pollution des villes de 25 % et ainsi d’épargner près de 10 000 personnes par an.

Qui est impacté ?

Jusqu’en juillet 2026, onze communes sont concernées (voir carte ci-contre). Ensuite, la ZFE sera étendue à l’ensemble de la métropole. La ZFE s’adresse aussi bien aux professionnels qu’aux particuliers. Les restrictions de circulation sont applicables 7j/7, 24h/24. Afin de mettre en œuvre les dispositions et de laisser aux automobilistes le temps de s’habituer, une période pédagogique est instaurée du 1er juillet au 31 décembre 2022 lors de laquelle aucune contravention ne sera délivrée.

La vignette Crit’Air est obligatoire

C’est un certificat attribué aux véhicules en fonction de leur catégorie, de leur ancienneté et de leur carburant. Il s’agit d’un macaron autocollant à apposer sur son pare-brise. Son classement correspond aux émissions polluantes. Le meilleur classement est le Crit’Air vert qui concerne notamment les véhicules 100 % électriques. Plus le numéro est élevé (de 1 à 5), plus il est polluant. Les véhicules anciens très polluants sont « non-classés ». Aucune vignette ne peut leur être attribuée. La vignette coûte 3,70 euros et est uniquement délivrée sur le site de l’État : certificat-air.gouv.fr. Attention aux sites frauduleux.

Des dérogations autorisées

Certains véhicules pourront bénéficier d’une dérogation temporaire de trois ans à partir de la mise en place de la ZFE. Il s’agit par exemple des camping-cars ou des dépanneuses. Les dérogations permanentes concernent notamment les véhicules prioritaires, les titulaires d’une carte mobilités inclusion, les voitures de collection. Liste complète sur

montpellier3m.fr/zfe

Avantages aux petits rouleurs

La Métropole accorde également une dérogation aux
« petits rouleurs », (une initiative unique en France), qu’ils soient automobilistes, professionnels ou particuliers parcourant moins de 8 000 km par an. Pour bénéficier de cette dérogation, un dossier préalable doit être déposé sur montpellier3m.fr/zfe ou enregistré directement auprès d’un des 32 guichets uniques de la Métropole à partir du 1er juillet.

Des questions ?
Appelez le 04 99 54 76 76, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

EN BREF

* Pour les particuliers, seuls les véhicules d'avant 1997 sont concernés du 01/07 au 31/12/2022.
* Pas de verbalisation durant une période pédagogique (1er juillet – 31 décembre 2022).

• La vignette Crit’Air est à acheter en ligne sur certificat-air.gouv.fr, au prix de 3,70 euros, frais d’envoi compris. Attention aux sites frauduleux.

Calendrier de déploiement de la zone à faibles émissions (ZFE)

Phase 1

À partir du 1er juillet 2022

Phase 2

À partir du 1er juillet 2026

optez pour l’occasion

En attendant la baisse des prix d’achat des voitures électriques, il est possible d’opter pour des voitures essence d’occasion Crit’Air 1 (à partir du 1er janvier 2011). Elles respectent les normes de la ZFE et sont accessibles entre 1 500 et 3 000 euros. Dans le cadre de la prime à la conversion, l’État accorde pour ces véhicules une aide de
1 500 ou 3 000 euros sous conditions de ressources.
Plus d’informations sur montpellier3m.fr/aides-zfe

le saviez-vous ?

Des itinéraires dérogatoires sont créées pour circuler quelle que soit sa vignette Crit’Air. Ils permettent de se rendre aux parkings relais tram, dans des zones de transit et vers certaines zones d’activité.

Carte détaillée sur montpellier3m.fr/zfe

Bornes incendie :

incivilités lourdes de conséquences

Avec les fortes chaleurs estivales et les risques d’incendie, les points d’eau Incendie, dont les bornes rouges, sont indispensables. Leur dégradation ou le vol d’eau gênent les pompiers dans leur mission.

Quels sont les dangers ?

Éteindre un feu, c’est une course contre la montre. Les bornes incendie rouges donnent aux pompiers les moyens d’assurer leur mission de Défense extérieure contre l’incendie (DECI) et servent aussi à les protéger. Responsable de cette DECI, la Métropole est très impactée par le «street-pooling», l’ouverture intempestive de bornes incendie et le vol d’eau. Ce sont des milliers de mètres cubes d’eau potable gaspillés, des risques d’accidents, d’électrocution, d’inondation des équipements électriques, de manque d’eau en cas d’incendie… Si les bornes sont endommagées, les pompiers du SDIS qui interviennent sur un départ de feu perdent du temps : un risque réel pour la population.

Combien ça coûte ?

Le « street-pooling » est dangereux et interdit. Les responsables de ce délit encourent cinq ans d’emprisonnement et 75 000 euros d’amende pour destruction, dégradation et détérioration d’un bien d’utilité publique. Pour la Métropole, la facture peut grimper jusqu’à 10 000 euros pour le remplacement intégral du poteau à incendie.

Le saviez-vous ?

6 372 points d’eau Incendie, gérés par la Métropole, sont répartis sur le territoire de la Métropole. Un verre, un seau, un canadair… Dans la minute qui suit la naissance d’un feu sec, un verre d’eau suffit à l’éteindre. Après deux minutes, il faut un seau d’eau. Au-delà de trois minutes, seuls les moyens des sapeurs-pompiers peuvent maîtriser le feu, d’où l’importance de disposer de bornes opérationnelles avec un débit suffisant au plus proche du sinistre.

En cas d’incendie, composez le 18 ou le 112, numéro d’urgence européen. L’Hérault dispose d’une plateforme unique qui regroupe le 15 et le 18.

« Pas de feu sans intervention humaine. La prudence et la vigilance sont de mise. Il existe une interface entre la ville et l’espace végétal (forêts). En période de sécheresse, un mégot jeté par la fenêtre d’une voiture déclenche un feu qui peut se propager en milieu urbain venant lécher les façades des maisons », alerte le lieutenant 1re Classe, Olivier Dejean, DECI, Groupement de la Planification Opérationnelle, SDIS 34.

Protéger Juvignac des crues de la Mosson

Des aménagements hydrauliques vont protéger la commune de Juvignac contre les crues de la Mosson. Une enquête publique, ouverte jusqu’au 22 juillet, permet à chacun de prendre connaissance du projet et de formuler des observations et des propositions.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la Métropole a protégé près de 30 000 personnes contre les inondations, par la construction de nombreux ouvrages. Fin 2021, deux chantiers majeurs, sur le CHU de Montpellier ainsi que sur les berges de la Mosson entre Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone, ont permis de protéger plus de 13 000 personnes. Des prochains travaux, prévus à Juvignac, permettront de protéger les habitants du quartier de la Plaine contre les crues de la Mosson. Ce quartier a été fortement endommagé lors des épisodes climatiques de 2014 avec 75 habitations inondées.

Les travaux

Ils consistent à créer : une digue en remblais de 460 m le long du quartier de la Plaine, un déversoir de sécurité de 50 m de long en extrémité sud de la digue et un fossé de collecte des eaux de ruissellement connecté à un bassin de rétention de 3 300 m3 aménagé à l’arrière du déversoir de sécurité. Il est également prévu d’araser une ancienne digue existante en rive droite de la Mosson. Ces travaux d’intérêt général sont financés par la Métropole, la Région Occitanie et l’État, dans le cadre du programme d’actions de prévention des inondations du bassin-versant du Lez et de la Mosson.

Planning

Les travaux préparatoires débuteront à l’automne 2022. Ils permettront de remplacer, et de sécuriser, le réseau d’assainissement, entre l’allée de la Plaine et la rue de la Rivière. Pendant cette période, la promenade au bord de la Mosson sera fermée et un itinéraire de déviation pour les piétons et les cycles sera proposé. La construction de la digue démarrera au dernier trimestre 2022, pour une durée d’un an. À l’issue des travaux, la plaine, entre la digue et les berges de la Mosson, sera réensemencée et replantée pour favoriser le développement de la biodiversité.

Photo : © Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête publique

Jusqu’au 22 juillet, le public peut :

• consulter les documents et déposer ses observations sur les registres en mairie de Juvignac,

• écrire à : Mairie de Juvignac, « Création d’un système d’endiguement pour la protection contre les crues de la Mosson », 997 allée de l’Europe 34990 Juvignac,

• rencontrer le commissaire enquêteur, les 6, 12 et 19 juillet de 14h30 à 17h30.

• s’exprimer sur participer.montpellier.fr

« L’opération est attendue par les habitants depuis 2014 ; l’enquête publique en est la dernière étape avant les travaux qui mettront en protection 75 habitations. La métropole a fortement associé la municipalité et les riverains, une concertation constructive qui a facilité l’avancée du projet. »

Véronique Négret,

vice-présidente déléguée au littoral, à la prévention des risques majeurs et à la GEMAPI, maire de Villeneuve-lès-Maguelone

« Il faut se rappeler la force du traumatisme qu’a représenté la crue catastrophique d’octobre 2014 pour mesurer l’impérieuse nécessité de construire enfin une infrastructure destinée à protéger les personnes et les biens. Je me réjouis du lancement prochain de ces travaux d’une importance majeure pour les Juvignacois. »

Jean-Luc Savy,

maire de Juvignac, conseiller délégué de la Métropole

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’opérer

CO’opérer

Pour un territoire attractif et innovant

TERRES DE JEUX 2024 p. 32-33

Millau, Montpellier, Sète, unis pour les meilleurs

AGRICULTURE URBAINE p. 34

Grenier de la Mosson : les souterrains se mettent au vert

START-UP p. 35

GHK : les plantes en version high-tech

Photo : © Shutterstock

Photo : © Shutterstock

Photo : © DR

Terre de jeux 2024

Millau, Montpellier, Sète, unis pour les meilleurs

Ils ont décidé de faire les choses en grand. Trois territoires complémentaires s’unissent
pour accueillir les délégations sportives internationales en préparation aux Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 dans des conditions optimales.

26 centres de préparation

Millau, Montpellier, Sète ont la même ambition : séduire un large éventail de délégations sportives nationales et internationales. Un état d’esprit collectif, qui incarne parfaitement, selon Tony Estanguet, président du comité d’organisation des Jeux olympiques, « l’ambition de faire ensemble, collectivités, acteurs du mouvement sportif, au service du développement de la pratique sportive sur l’ensemble du territoire. » Cette union des trois territoires regroupe pas moins de 26 centres de préparation, 23 disciplines couvertes dont sept disciplines paralympiques, plus de 30 hôtels à proximité des centres d’entraînement, un centre de ressources, d’expertise et de performance sportive... Cette union inédite permet d’offrir aux athlètes des conditions d’entraînement en milieu aquatique (Sète), montagneux (Millau) ou urbain (Montpellier) et des infrastructures sportives reconnues.

Des territoires attractifs

« Millau – et ses 22 000 habitants – est le Petit Poucet dans cette candidature commune, a expliqué Emmanuelle Gazel, présidente de Millau Grands Causses, maire de Millau, lors de la présentation de cette démarche commune. Mais chacun apporte sa pierre à l’édifice. Nous sommes la place forte des sports nature au cœur d’un parc naturel régional : escalade, VTT, eau vive… Un site préservé, idéal pour prendre un bon bol d’air. » Du côté de Sète, les athlètes pourront « piquer une tête dans la Méditerranée ». « Nous avons un vrai savoir-faire sur les sports d’eau, souligne François Commeinhes, président de Sète Agglopôle Méditerranée, maire de Sète. C’est le lieu idéal pour pratiquer la voile, le triathlon, la nage en eau libre… 80 % de notre territoire est classé zone naturelle. Notre travail en commun va permettre de faire découvrir notre région très attractive. »

L’Afrique du Sud intéressée

Pour Michaël Delafosse, président de la Métropole, maire de Montpellier, « après un siècle d’absence, la France reçoit les Jeux Olympiques, le plus prestigieux des rendez-vous du sport international : on veut être partie prenante ! Nous avons tout pour plaire. Notre complémentarité est notre atout maître. Ce sera un moment de rencontre pour nos habitants, de ferveur, de fierté et des retombées économiques importantes pour nos territoires. » L’Afrique du Sud est la première nation à être séduite par cette démarche. 150 athlètes de plusieurs disciplines pourraient être ainsi accueillis pendant dix jours.

« Nous avons tout pour plaire. Notre complémentarité est notre atout maître »

Michaël Delafosse,
président de la Métropole, maire de Montpellier

Des ambassadeurs

De nombreux sportifs de haut niveau défendent cette candidature commune.

Kevin Mayer, recordman du monde de décathlon

« Cela fait 14 ans que je vis à Montpellier ; les infrastructures sportives pour préparer les JO sont parfaites. Je ne me verrais plus habiter ailleurs. »

Delphine Le Sausse, quinze fois championne du monde de para ski nautique

« Sète, c’est une qualité de vie, un climat, des infrastructures et un accueil incomparables. »

Thomas Richard, vice-champion du monde de kayak freestyle, président des Natural games

« Millau offre une terre de jeux idéale pour passer d’une discipline à une autre comme le font les athlètes lors d’une préparation de haut niveau. »

Valentin Porte, champion olympique de handball

« Ces territoires transpirent le sport. Quand on se lève le matin avec le soleil, ça donne le sourire pour s’entraîner. »

Alex Jumelin, quadruple champion du monde de BMX flat

« C’est un sacré bonheur de faire du sport ici. Nous avons l’art de vivre, les infrastructures, des évènements internationaux comme le FISE… »

Mosson : les souterrains se mettent au vert

Avec le soutien de l’ANRU, ACM HABITAT, la Ville de Montpellier et la Métropole impulsent des projets d’agriculture urbaine dans le quartier Mosson. Premier exemple : le Grenier de la Mosson, un ancien parking du Grand Mail transformé en zone d’innovation verte.

C’est un parking pas comme les autres. Rue de Leyde, au pied du Grand Mail de la Mosson, un garage abandonné est en train de devenir un pôle d’agriculture urbaine ! « C’est le Grenier de la Mosson », annonce Jessilia Lebreton, responsable innovation sociale chez ACM HABITAT. Une idée qui a germé l’an passé, alors que l’entreprise innovante Green House Keeper (GHK) recherchait des locaux. ACM Habitat, la Métropole et la Ville de Montpellier voulaient justement redonner vie à des garages et parkings laissés à l’abandon.

Valorisation du lien social

Avec le soutien du programme « quartiers fertiles » de l’Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le site a pu être rénové l’automne dernier. GHK installé (voir page suivante), il restait 900 m2 disponibles. Un appel à projets a donc été lancé sur quatre thématiques : valorisation du lien social ; recherche et développement ; production agricole ; emploi/formation/transmission. Les lauréats, sélectionnés par un jury présidé par Michel Calvo, président d’ACM HABITAT, vont s’installer tout au long de l’année. Ils partageront une dotation de 300 000 euros sur trois ans. « Nous allons jouer le rôle de nurserie, souligne Jessilia Lebreton. Donner un coup de pouce à de nouveaux acteurs sur le territoire, avant qu’ils ne trouvent un modèle pérenne. » Ils prendront alors leur envol, laissant la place à d’autres. « Si, dans dix ans, le Grenier accueille de nouveaux projets, et que les anciens existent toujours, le pari sera gagné », espère Nicolas
Rocuet, directeur de la mission ANRU pour ACM Habitat. Un modèle qui pourrait se reproduire, car d’autres espaces sont identifiés. L’objectif est d’avoir un « impact réel » sur le quartier, en créant du lien social et de nouvelles habitudes de consommation. Et, pourquoi pas, susciter des vocations chez certains jeunes.

Photo : Le Grenier de la Mosson a investi un ancien parking souterrain, à hauteur du Grand Mail. © G.Cadoret

300 000 €

C’est le montant de l’enveloppe prévue pour accompagner pendant 3 ans les lauréats de l’appel à projets Graines de Mosson. Parmi les 15 dossiers candidats, on comptait par exemple deux champignonnières, une production de thé, la culture de safran sur toiture, des bocaux alimentaires et des projets associatifs liés à l’insertion et au lien social.

Véronique Brunet,

adjointe au maire de Montpellier, déléguée au quartier Mosson et à la Jeunesse

Photo : © H. Rubio

« L’idée, c’est de valoriser des espaces laissés à l’abandon. Mais aussi de favoriser la rencontre, en invitant les Montpelliérains dans le quartier pour découvrir cette innovation écologique. On a de nombreux garages inoccupés, dans lesquels on peut créer d’autres projets sur l’agriculture et d’autres thématiques. Et, à terme, cela peut être créateur d’emplois ! »

GHK : les plantes en version high-tech

Premier locataire du Grenier de la Mosson, Green House Keeper (GHK) est une entreprise innovante dans l’agriculture urbaine. Son expertise séduit les laboratoires pharmaceutiques et les entreprises de cosmétiques. Un monde étonnant que le public est invité à découvrir.

Des plantes rares

Une entreprise de pointe dans un parking de la Mosson, cela surprend au début. Mais les temps changent. Green House Keeper (GHK) est une chance pour le Grenier de la Mosson. Depuis 2017, cette société est une référence dans la haute technologie agricole. Tout est parti d’un défi entre trois amis. Pierre Joram, pharmacien et passionné de plantes rares, déplorait qu’elles ne survivent pas à ses absences. Les trois amis imaginent une machine qui contrôle l’arrosage, vérifie les plantes à distance. Et tout s’est enchaîné très vite. GHK a développé ses outils (capteurs, cartes électroniques, éclairages led…), puis s’est spécialisée dans la recherche et la production des plantes rares. Avec la crise Covid, les commandes ont afflué : les grands laboratoires ne pouvaient plus commander de plantes dans le monde entier. « C’était pour eux l’occasion de relocaliser la production. On travaille sans pesticides et on peut aller très vite. C’est rassurant. » De grands noms du médicament et des cosmétiques leur font confiance, comme le groupe de luxe Shiseido. La recherche se fait à Montpellier, puis la production s’effectue dans une ferme parisienne.

Conditions idéales

L’an dernier, GHK a accepté de s’installer à la Mosson. « La Ville nous a contactés, c’était une opportunité en or. » GHK a investi 50 000 euros pour aménager ses bureaux et une chambre de culture. Une boîte hermétique où les plantes poussent en aéroponie : pas de terre, mais des racines en suspension, alimentées par un brouillard d’eau et de nutriments. « Des leds reproduisent constamment le spectre de la lumière du soleil de printemps. » Tous les paramètres (hygrométrie, lumière…) sont pilotés par ordinateur. GHK y cultive des espèces variées : coléus d’Inde, bourrache, thé, vanille... Et même des vignes naines qui pourraient partir dans l’espace ! « Cela pousse super bien, dans des conditions idéales, toute l’année. » Et la démarche est économe en eau et en électricité : la « boîte » ne consomme pas plus d’électricité qu’un radiateur !

Ouvert à tous

Un savoir-faire que l’entreprise partage avec le public, pour le sensibiliser à l’agriculture urbaine. Une seconde chambre de culture permet de découvrir et de goûter des plantes aromatiques originales (mizuna du Japon, basilic cannelle, feuille d’huître…). Les portes sont ouvertes à tous : associations de quartier, passants... « Si cela peut aider les jeunes à voir quelque chose de nouveau, à les passionner, on fait une bonne action ! »

Photo : GHK est une référence dans la haute technologie agricole et la première entreprise installée dans le Grenier de la Mosson. © G.Cadoret

Ça se visite !

GHK ouvre les portes du Grenier de la Mosson au public. L’occasion de découvrir la magie de l’aéroponie, le cycle de vie des plantes et leurs saveurs originales. Les visites sont gratuites. Il suffit de s’inscrire par mail aux créneaux disponibles : agri@mycelium.ag

Grenier de la Mosson, 70 rue de Leyde à Montpellier.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Co’llation

CO’llation

À la découverte des richesses de notre métropole

SPORTS p. 36-37

Le mois d’août sera vraiment « show »

CULTURE p. 38

Cinéma sous les étoiles

ART LYRIQUE p. 39

La mezzo-soprano Marianne Crebassa

HISTOIRE p. 40-41

Il y a 400 ans : le siège de Montpellier

RENDEZ-VOUS p. 42-44

Occitan p. 45

JEUNESSE p. 46

Carte blanche à p. 47

Fulgence Ouedraogo

Photo : © L. Séverac

Sports

Le mois d’août sera vraiment « show »

Avant le Beach Pro Tour du 22 au 28 août sur le parvis de l’hôtel de Ville, plusieurs rendez-vous internationaux vont s’enchaîner tout au long du mois.

Mondial de la pétanque au bord du Lez

Du 31 juillet au 4 août, le Mondial de la pétanque investit les berges du Lez et la place Georges-Frêche. « Nous aurons 352 équipes en triplette, 128 féminines en doublette et la Thaïlande en nouvel invité », pointe Marcel Laborde, président de Ped Tanca. Les jeux seront sous le pont Zuccarelli, devant l’Arbre blanc, avenue du Pirée et parvis de la mairie.

Photo : © F. Damerdji

Tambourin : Masters à Cournonterral

Un mois après avoir accueilli la coupe d’Europe des clubs, le terrain Max-Rouquette à Cournonterral reçoit cette fois les Masters de Tambourin, du 2 au 4 août, en partenariat avec la Métropole de Montpellier. Durant trois jours, la commune devient la capitale européenne du tambourin avec, à la clé, la traditionnelle opposition entre les équipes de France et d’Italie.

Photo : © C. Ruiz

Baseball féminin : championnats d’Europe

Du 2 au 6 août, la 2e édition des championnats d’Europe de baseball féminin a lieu sur le site de Veyrassi, à Montpellier. Tenante du titre, l’équipe de France (en photo la lanceuse Camille Foucher) sera opposée à la Grande-Bretagne, la République tchèque et les Pays-Bas. Six joueuses de Clapiers-Jacou figuraient parmi les 35 joueuses présélectionnées.

Photo : © FBBS-Yoann Montagne

Basket-ball : la France à l’Arena

L’équipe de France masculine de basket-ball jouera l’EuroBasket en Allemagne (1er-18 septembre). Des matchs de préparation ont lieu cet été dont deux rencontres à la Sud de France Arena. Les vice-champions olympiques de Tokyo défieront l’Italie le 16 août, puis la Belgique le 18 août. L’Arena avait accueilli l’EuroBasket, en 2015 (photo).

Photo : © C. Ruiz

Cyclisme : deux étapes du tour d’Occitanie

Ce 1er tour d’Occitanie est une épreuve féminine de cyclisme portée par l’UCI Women Élite, en sept étapes, du 17 au 23 août, sur un parcours exigeant. Le complexe Yves-du-Manoir à Montpellier sera le terme de la 2e étape partie de Camarès (124 km). Le lendemain, depuis la place du Millénaire à Antigone, le peloton (20 équipes de six coureuses) roulera jusqu’au circuit de Ledenon (117 km).

Photo : © DR

Volley-ball : France/Brésil au menu

Montpellier, avec la FFVB et la Ville de Castelnau-le-Lez, accueillera en août un stage des équipes féminines de France et de Turquie en préparation aux Championnats d’Europe. Puis, le 21 août, du côté des hommes, le match France/Brésil mettra aux prises, à la Sud de France Arena, les deux derniers champions olympiques, avant le début des Championnats du monde.

Photo : © CEV

Cinéma sous les étoiles

Pour sa 18e édition, la Métropole fait son cinéma change de nom, de format et innove. Du 1er au 15 août, dix films seront projetés gratuitement dans divers endroits prestigieux de la métropole, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

La Métro fait son cinéma atteint sa 18e année. Un âge synonyme d’évolution, de nouvelle orientation. Si ce festival demeure gratuit et en plein air, plusieurs modifications sont attendues. La première (et non des moindres) est son changement de nom : Cinéma sous les étoiles. Le festival est également raccourci sur 15 jours et se tiendra sur une commune sur deux de la métropole, d’année en année. Les sites choisis pour installer le grand écran sont désormais sélectionnés pour leur ambiance patrimoniale ou leur qualité naturelle. Ce sera notamment le cas avec la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, le Domaine de Fondespierre à Castries, le parc du château de Grabels ou encore le lac du Crès. Pour rendre l’évènement plus convivial, des stands de restauration proposeront des produits locaux, parfois en partenariat avec des commerçants de la commune, parfois en invitant des food trucks aux créations gourmandes et responsables.

Ambiance guinguette

Les dix longs-métrages (en VF, sauf Sita chante le blues en VOST) ont été sélectionnés par le Domaine d’O, partenaire de la Métropole, en rapport avec le thème général qui, cette année, est « Des lendemains qui chantent ». La programmation alternera entre grands classiques, films plus récents, biopics de Judy Garland et Freddie Mercury. En clôture, il y aura un concert et un film autour de la musique indienne au théâtre de l’Agora, à Montpellier. Chaque soir, le public est attendu dès 19h. Pour cette 18e édition, Cinéma sous les étoiles inaugure plusieurs partenariats. Tout d’abord avec les salles de cinéma du territoire qui distribueront des coupons de réduction pour des séances en salle. Enfin, avec les écoles Art FX et ESMA dont des courts-métrages réalisés par les étudiants seront projetés avant le film principal.

Plus de renseignements auprès de chaque commune ou sur domainedo.fr ou montpellier3m.fr

Photo : La La Land, un des dix films projetés à Cinéma sous les étoiles. © Dale Robinette

Les dates à retenir

- La La Land

1er août – Restinclières

14 août – Lattes

- 8 Femmes

2 août – Fabrègues

3 août – Saint-Geniès des Mourgues

- Chantons sous la pluie

4 août – Villeneuve-lès-Maguelone

- Peau d’Âne

5 août – Le Crès

9 août – Montpellier

- Hair

6 août – Saint-Brès

8 août – Grabels

- Bohemian Rhapsody

7 août – Saint-Drézéry

12 août – Cournonterral

p West Side Story

10 août – Saint-Georges d’Orques

- Grease

11 août – Castries

- Judy

13 août – Clapiers

- Sita chante le blues

15 août – Montpellier

Entrée libre.

Artiste lyrique

Marianne Crebassa

De Salzbourg à Chicago, de la Scala de Milan à l’opéra de Paris, toutes les scènes du monde

l’acclament et la réclament. Mais le cœur de la mezzo-soprano, Marianne Crebassa, bat fort pour Montpellier.

Votre première rencontre avec Montpellier ?

M.C. Je suis née à Béziers, mais j’ai suivi des études en piano et en chant au conservatoire de Montpellier. En parallèle, j’ai aussi obtenu un diplôme de musicologie à l’Université Paul-Valéry. On peut donc dire qu’entre la faculté et le conservatoire, mon cursus complet s’est déroulé à Montpellier. J’étais encore en fin de cycle, lorsque j’ai eu aussi l’occasion de faire mes débuts sur scène à l’opéra de Montpellier. J’avais 21 ans.

Vous vous rappelez ces débuts ?

M.C. Oui, très bien. René Koering, qui dirigeait alors l’orchestre et l’opéra, m’avait repérée lors d’une audition où j’étais venue un peu « les mains dans les poches ». Il m’a observée et petit à petit a commencé à me distribuer. En 2008, j’ai débuté dans Manfred de Schumann, avec Hervé Niquet à la baguette. Puis le Festival Radio France Occitanie Montpellier m’a proposé de petits rôles. Jusqu’en 2010, où j’ai tenu mon rôle le plus exposé, dans Les Hauts de Hurlevent de Bernard Hermann. Tout est allé vraiment crescendo.

Quel est le rayonnement de Montpellier aujourd’hui dans le monde ?

M.C. Après Montpellier, je suis entrée à l’Atelier Lyrique de l’Opéra de Paris. Et j’ai eu la chance de faire mes débuts au Festival de Salzbourg aux côtés de Placido Domingo. Puis les tournées se sont enchaînées. J’ai rencontré dans le monde entier des chanteurs à un niveau incroyable, et tous sont unanimes lorsque je parle de Montpellier. Pour beaucoup, c’est la ville de leurs débuts, celle qui leur a offert leur chance et à laquelle ils sont profondément liés.

En quoi vous êtes-vous nourrie du dynamisme culturel de la ville ?

M.C. Ce que j’aime à Montpellier, c’est la proximité des lieux de culture. Tout est assez central, on peut aller facilement de l’un à l’autre. Et, pendant mes années d’étude, j’ai profité autant que je pouvais des musées, des spectacles, de toute cette diversité. D’autant que la ville a toujours eu cette préoccupation d’offrir l’accès à la culture aux étudiants et aux plus jeunes. Pour toutes ces raisons, je soutiens et trouve légitime la candidature de Montpellier Capitale Européenne de la culture 2028.

Photo : © Laure-Bernard

« Montpellier est une ville que j’adore sur tous les plans, culturel, architectural. J’aime sa jeunesse, son dynamisme. C’est un vivier pour la création et pour beaucoup d’artistes »

Retrouvez Marianne Crebassa au Festival Radio France Occitanie Montpellier

- 21 juillet – 20h
Corum – Sea Symphony

- 26 juillet – 20h – Opéra Comédie - Récital

mariannecrebassa.com

Il y a 400 ans, le siège de Montpellier

50 jours pour conquérir la ville

Le 31 août 1622 marque une date sombre dans l’histoire de Montpellier. Il y a 400 ans, le roi catholique Louis XIII, cherchant à réaffirmer son autorité sur plusieurs régions protestantes du royaume, s’installe avec ses troupes aux portes de la ville. Commence alors un siège qui va durer une cinquantaine de jours et coûter la vie à 3 000 soldats du roi et à environ 500 assiégés. Il ne prendra fin qu’au terme d’un traité de paix signé entre le roi et le chef des protestants, Henri de Rohan. Et le 20 octobre, Louis XIII, tête nue et désarmé, et ses troupes peuvent faire leur entrée dans la cité soumise.

Le roi rend hommage à la résistance des Montpelliérains

Si la déclaration de paix suspend provisoirement la campagne royale dans le sud de la France, il faudra attendre 1629 et l’édit d’Alès, pour mettre un terme définitif aux guerres de Religion. À Montpellier, la ténacité des forces assiégées valut l’admiration du roi qui, au lendemain de son entrée dans la ville, souhaita visiter les fortifications redoutables édifiées par les
Montpelliérains. S’il eut à cœur d’en féliciter le maître d’œuvre, Pierre de Conty d’Argencourt, il s’attacha néanmoins, et malgré ses promesses, à en ordonner au plus vite le démantèlement. Et, dès 1624, il fit bâtir la Citadelle, véritable bastion accueillant troupes et canons, bien décidé à maintenir l’ordre royal dans ses provinces.

Après le champ de ruines, rebâtir la ville

Épisode tragique, politique, social, économique ou religieux, le siège de Montpellier et la pluie de boulets qui s’abattit sur la ville eurent également un impact radical sur le paysage urbain. Sans compter les pillages et les destructions entamées dès l’implantation de la Réforme (plus de quarante chapelles et églises furent détruites). La ville y perdit une grande partie de son patrimoine architectural édifié au Moyen Âge et durant la Renaissance. La période de reconstruction qui suivit le siège, la transformation de la ville en capitale administrative ouvrirent cependant une « voie royale » aux architectes de leur temps, comme Charles Daviler ou la dynastie des Giral qui contribuèrent à donner à Montpellier son nouveau visage.

Photo : À la veille du siège de Montpellier, l’armée royale est forte de 12 000 hommes et d’une artillerie composée de 43 pièces de canon, acheminées par le Rhône dès le mois de juillet. © gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Photo : Le duc Henri II de Rohan (1579-1638), grande figure de la résistance protestante, général en chef des armées pour le bas Languedoc et gouverneur de la Ville de Montpellier. © gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Photo : Médaille commémorative de 1623 figurant l’entrée du roi dans Montpellier devant les assiégés agenouillés. Le revers porte la mention « Armis et Clementia Victor » (Victorieux par les armes et la clémence). © gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Trois sites marquants à découvrir

Dès le 31 août 1622, c’est au Mas de Méric, qui appartenait au premier consul de Montpellier, que Louis XIII établit son quartier général (on y édifia une tour qui permettait de suivre toutes les opérations).

Photo : © C. Ruiz

Au n° 30 rue des Étuves, levez la tête et regardez entre la porte et le balcon du 1er étage : un boulet datant – selon la légende locale – du siège de 1622 y est encastré. Vraie ou fausse, l’histoire évoque la fureur des combats. Pour la seule journée du 2 octobre, plus de 1 200 boulets furent tirés sur la ville et ses habitants.

Photo : © J. C.

Érigée sur les plans de Jean de Beins, la Citadelle fut construite rapidement entre 1624 et 1627 à la demande du roi Louis XIII. Elle devait permettre de tenir la ville en échec en cas de nouvelle rébellion. Transformée en prison, puis en casernement, elle sert d’enceinte aujourd’hui à l’actuel lycée Joffre.

Photo : © C. Marson

COMMÉMORATIONS

La Ville et la Métropole de Montpellier organisent plusieurs rendez-vous pour célébrer les 400 ans du siège de Montpellier :

• Exposition virtuelle : 1622, Montpellier assiégé. Les 50 jours qui ont changé l’histoire de la ville.
Le service des archives de la Ville et de la Métropole, en collaboration avec le réseau des médiathèques, propose une exposition retraçant l’évènement et ses conséquences sur l’urbanisme de Montpellier sur le site : montpellier.fr

• Journées européennes du patrimoine : le 17 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h, présentation de documents autour du siège de 1622 en salle de lecture des Archives municipales, 3e étage, (médiathèque centrale Émile-Zola), visites libres et visites guidées.

• Lectures d’archives du siège : le 16 septembre à 18h et le 17 septembre à 15h30, par la comédienne Sandrine Barciet. Salle d’exposition des archives municipales.

• Conférences : Le siège de Montpellier de 1622, par Serge Brunet, le 6 octobre à 18h ; Fortifications, sièges et batailles dans les grandes séries d’atlas manuscrits de la première moitié du XVIIe siècle, par Émilie d’Orgeix, le 10 novembre à 18h. Salle cinéma et rencontres, médiathèque centrale Émile-Zola.

Rendez-vous

Expositions

Portraits/République

- Jusqu’au 20 août

Photographies de Gérard Rondeau

Montpellier

La fenêtre

la-fenetre.com

Dominique Gauthier, une collection

- Jusqu’au 28 août

Montpellier

Musée Fabre

museefabre.montpellier3m.fr

Isabelle Jarousse

- Jusqu’au 28 août

Montpellier

Musée d’art brut

musee-artbrut-montpellier.com

Le voyage en Italie de Louis Gauffier

- Jusqu’au 4 septembre

Montpellier

Musée Fabre

museefabre. montpellier3m.fr

Contre nature

- Jusqu’au 4 septembre

Céramiques, l’épreuve du feu.

Montpellier

MO.CO. Panacée

moco.art

Jusqu’au 30 juillet

Émir Abd El-Kader

L’exposition L’Émir Abd El-Kader, un homme, un destin, un message, proposée par l’association Uni’Sons, retrace la vie d’un homme d’exception : l’Émir Abd El-Kader (1808-1883), figure de tolérance et d’ouverture d’esprit. Un modèle universel pour les nouvelles générations.

Montpellier

Galerie L’art est public

unisons.fr

Photo : © DR

Peter Lindbergh

- Jusqu’au 25 septembre

Montpellier

Pavillon Populaire

montpellier.fr

Tree huts in Montpellier

- Jusqu’au 10 décembre

Tadashi Kawamata,

Montpellier

Fondation GGL

Hôtel Richer de Belleval

fondation-ggl.com

Suzanne Ballivet

- Du 6 juillet au 11 septembre

Montpellier

Espace Dominique Bagouet.

[montpellier.fr](http://montpellier.fr)

Jusqu’au 2 octobre

Berlinde De Bruyckere

L’exposition personnelle de Berlinde De Bruyckere est à ce jour la plus ambitieuse présentation de son œuvre en France. À cette occasion, le MO.CO. inaugure un nouveau chapitre de son histoire, avec une programmation qui intègre désormais de vastes expositions monographiques.

Montpellier

MO.CO. Hôtel des Collections

moco.art

Photo : © Mirjam Devriendt

Sports

Tambourin

- 9 juillet

Nationale 1 : Cournonsec/Vendémian.

Cournonsec

Complexe du tambourin

ffsport-tambourin.fr

Course camarguaise

- 16 juillet

Trophée de l’avenir.

Villeneuve-lès-Maguelone

Arènes

ffcc.info

Course camarguaise

- 21 juillet

Trophée des as.

Vendargues

Arènes

ffcc.info

Baseball

- 24 juillet

Championnat de France : Montpellier/Sénart.

Montpellier

Greg Hamilton park – Veyrassi

barracudas-baseball.com

Pétanque

- Du 31 juillet au 4 août

Mondial Montpellier 3M de pétanque.

Montpellier

Rives du Lez et parvis de l’hôtel de Ville

@Mondial Montpellier 3M

Tambourin

- Du 2 au 4 août

Master de tambourin.

Cournonterral

Terrain Max-Rouquette

montpellier3m.fr

Baseball féminin

- Du 3 au 6 août

Euro Baseball Féminin : 2e édition des championnats d’Europe.

Montpellier

Terrain Greg Hamilton – Complexe Veyrassi

ffbs.fr

barracudas-baseball.com

Course camarguaise

- 10 août

Trophée des as.

Castries

Arènes

ffcc.info

Course camarguaise

- 8, 25 et 27 août

Trophée taurin Montpellier 3M

Respectivement à Pérols, Saint-Geniès-des-Mourgues et Lattes

Arènes

montpellier3m.fr/trophee-taurin

Photo : © C. Ruiz

Cyclisme

- 18 et 19 août

Tour d’Occitanie féminin (voir p. 37).

Montpellier

tour-occitanie.fr

Beach-volley

- Du 22 au 28 août

Montpellier Beach Masters

Montpellier

Parvis de l’hôtel de Ville

beachmasters.fr

Jeune public

Jeux entre copains

- 13 juillet

Organisé par la médiathèque Albert-Camus dans le cadre de Partir en Livre.

Clapiers

Parc Claude Leenhardt

mediatheques.
montpellier3m.fr

Photo : © Shutterstock

Durant tout l’été

Une toile au frais

Pas de vacances pour le cinéma Nestor Burma de Montpellier à Celleneuve. En juillet, des ateliers Cinéma et arts plastiques ont lieu les 11 et 12 juillet. Ils sont accompagnés d’une riche programmation de films jeune public (à partir de 3 ans) à savourer jusqu’au 31 août.

[montpellier.fr/burma](http://montpellier.fr/burma)

Photo : © DR

Partir en livre

- 21 juillet

Fête du livre pour la jeunesse

Lectures et ateliers de dessin, de 10h30 à 12h, organisés par la Médiathèque Théodore Monod.

Juvignac

Place du Soleil

juvignac.fr

Dans mon jardin

- Jusqu’au 28 juillet

Exposition de l’illustratrice Nathalie Trovato.

Montpellier

Médiathèque Émile-Zola

mediatheques.
montpellier3m.fr

Contes Atir’d’elles,

- 23 juillet

Par Claire Boutin, pour les enfants de 5 à 10 ans.

Saussan

Centre culturel

[saussan-herault.fr](http://saussan-herault.fr)

Spectacles

L’instant Jazz

- Du 7 au 9 juillet

Deux concerts par soirée

Grabels

Parc du château

ville-grabels.fr

Folies Lyriques

- 8 et 9 juillet

Montpellier

Domaine d’O

folieslyriques.com

Le Brunch Electronik

- 10 juillet

Amélie Lens, Nina Kraviz, Bambounou, Vitess et Luca Ruiz de midi à minuit.

Montpellier

Grammont

@Brunch Electronik Montpellier

Festival Radio France Occitanie Montpellier

- Du 11 au 29 juillet

Sur le thème So British, ce festival 2022 célèbre le retour des grandes formations, les découvertes, les grandes soirées de jazz…

Montpellier et autres communes de la métropole et d’Occitanie

lefestival.eu

Art Mengo

- 16 juillet

Castries

Cour du château

castries.fr

William Shelton

- 26 juillet

Contre-ténor. Concert sur réservation dans le cadre du festival Radio France Occitanie Montpellier.

Saint-Drézéry

Église Saint-Didier

lefestival.eu

Laura Rouy

- 26 juillet

Concert de guitare sur réservation dans le cadre du festival Radio France Occitanie Montpellier.

Cournonterral

Église Saint-Pierre

lefestival.eu

19 et 26 juillet et 2 et 9 août

400 ans Molière

L’Office de tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, en partenariat avec l’Université, organise dans la cour de la faculté de médecine des représentations de L’avare et du Médecin malgré lui. Deux pièces interprétées par la Cie Face B Prod – Théâtre Petit comme un caillou. Par ailleurs, le 23 août, l’Office de tourisme propose une déambulation théâtralisée spécial Molière au détour des rues et des places du cœur de ville.

Montpellier

Faculté de médecine

montpellier-tourisme.fr

Du 25 au 27 juillet

Tohu Bohu

Le rendez-vous électro du festival Radio France Occitanie Montpellier se décline comme un hommage aux clubs et à l’atmosphère singulière des soirées festives britanniques. Sur scène, les plus rares talents de la scène anglaise.

Montpellier

Parvis de l’hôtel de Ville de Montpellier.

Tohu-Bohu Festival Radio France Occitanie Montpellier

Photo : © DR

Duo Éos

- 28 juillet

Musique de chambre (harpe et flûte traversière), avec Léna Lenzen et
Jean-Christophe Pignol.

Juvignac

Jardin de la salle
Jean-Louis Herrault

lefestival.eu

Palmarosa

- 20 août

1er festival de musiques actuelles.

Montpellier

Grammont

palmarosafestival.art

Photo : © Bon Entendeur - Romain Rigal

Rendez-vous

Les vin’estivales

- Les vendredis jusqu’au 19 août

Concert, food trucks et concert.

Castries

Domaine Saint Jean de l’Arbousier

domaine-arbousier.fr

Toro piscine

- Jusqu’au 25 août

Chaque jeudi.

Villeneuve-lès-Maguelone

Arènes

villeneuvelesmaguelone.fr

Mercredis terroir

- Jusqu’au 31 août

Marché artisanal, concerts, animations et initiation à l’œnologie.

Pérols

Places de la mairie
et Victor Hugo

perols.fr

Estivales

- Jusqu’au 31 août

Tous les mercredis sauf le 13/07.

Villeneuve-lès-Maguelone

Passerelle du Pilou

villeneuvelesmaguelone.fr

Le diago en plein air

- Du 6 au 10 juillet

Cinq avant-premières issues des sélections du Festival de Cannes.

Montpellier

Halle tropisme

cinediagonal.com

Photo : © Marielle Rossignol

Livrodrome

- 8 juillet

Parc d’attractions de la littérature pour les ados et préados avec quelque 15 attractions littéraires participatives.

Montpellier

Place du Nombre d’Or

mediatheques.montpellier3m.fr

Salon du vin

- 14 juillet

(Voir p. 16-17)

Saint-Drézéry

Parc municipal

saintdrezery.fr

Fête nationale

- 14 juillet

Concours de pétanque, jeu de quilles, apéritif, repas républicain, jeux gonflables, envol de la montgolfière, retraite aux flambeaux avec Peña, grand bal avec DJ Live et feu d’artifice

Lavérune

laverune.fr

Cinéma sous les étoiles

- Du 1er au 31 août

(Voir p. 38)

Dans 15 communes

montpellier3m.fr

Du 13 juillet au 24 août

Lattara’péro

Chaque mercredi, propositions originales, culturelles et festives.

Lattes

Musée Henri-Prades –

Lattara

museearcheo.montpellier3m.fr

Photo : © Lattara-Musée Henri Prades

The giants of rock

- Du 8 au 10 juillet

Festival de tribute rock.

Sussargues

thegiantsofrock.fr

Les nuits d’O

- Du 19 au 28 août

Montpellier

Domaine d’O

[domainedo.fr](http://domainedo.fr)

Fête locale

- Du 19 au 21 août

Bals, encierros, concours de pétanque…

Grabels

ville-grabels.fr

Soirée estivale

- 26 août

Au programme, double plateau musical, dégustations de vins et de bières, food trucks et animations.

Saint-Brès

Parc de l’Escargot

ville-saintbres.fr

Festival de la tomate

- 4 septembre

Marché paysan, ateliers, conférences.
Clapiers
Parc municipal Claude Leenhardt

montpellier3m.fr

Arabesques

- Du 6 au 18 septembre

17e rencontres des arts du monde arabe.

Montpellier

Domaine d’O

festivalarabesques.fr

Entrée libre

VEUILLEZ VÉRIFIER LES DATES ET LES HORAIRES AVANT DE VOUS DÉPLACER.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Occitan

Los tres jòcs lengadocians

Ajustas, tambornet e corsa camarguenca son venguts d’espòrts emblematiques de la region nòstra. Dins lo sieu libre, Per comprendre tot dels jòcs lengadocians, Valdo Pellegrin nos conta l’istòria d’aquelas disciplinas.

« Que tan de sègles, los jòcs lengadocians son estats lo centre de la fèsta. Buòus, ajustas, tambornet : èran lo biais viu del quite país e del sieu pòble. »

Max Roqueta

« Desiri promóure la cultura nòstra, las tradicions nòstras e los espòrts emblematiques de la region nòstra », çò explica Valdo Pellegrin que se ven de publicar lo libre novèl : Per comprendre tot dels jòcs lengadocians a las edicions Alcide pel tambornet, las ajustas e la fe di buòu. Mèstre de conferéncias, Valdo Pellegrin que foguèt amai director dels estudis de l’institut de las sciéncias de l’ingenhaire e director del Servici comun universitari d’informacion e d’orientacion de l’universitat Montpelhièr 2, es un pivelat d’istòria. Conta los campionats, las règlas, lo mòde d’emplec accessible e l’istòria d’aqueles jòcs venguts espòrts. Es un viatge que pivèla al còr de Lengadòc, entre tradicion e modernitat, de que contentar curiositat e expertesa. De jòcs a de bon ancorats que fan partida del patrimòni. S’aquestes jòcs tenon son origina de l’an pèbre, an plan evoluits. « Lo mieu libre es tan pels especialistas coma pels novelaris », çò ditz Valdo Pellegrin, un contaire nascut e autor de mantun obratges remarcats, Montpelhièr, de saberuts en descobèrtas cò Alcide e Montpelhièr la Protestanta a las Premsa Novèlas de Lengadòc. Dins aqueste libre illustrat per Frederic Cartier-Lange, comprendretz per exemple, perdeque la lança dels ajustaires se compausa de tres zònas de colors. E que i a cinc biaisses per practicar las ajustas nauticas, dont la lengadociana. Que lo tambornet trapa sas originas al jòc de palma, un divertiment dels bons de l’Edat-Mejana. E après aver sentit la Fe di Buòu, la passion del buòu, seretz un brave charraire a prepaus de la corsa camarguenca. Valdo Pellegrin nos presenta de buòus de legenda, e mai que mai un buòu redobtable que se ditz Lo Singlar (1916-1933). Fa brave temps, son manadièr Fernand Granon, bèl apassionat d’operà, agèt l’idèa d’onorar las bravas accions de son animal en faire musiquejar un aire de Carmen !

Photo : © C. Ruiz

À l’heure où nous imprimons, nous apprenons le décès de Valdo Pellegrin. Cette page est un hommage que nous tenions à lui rendre. Il nous avait d’ailleurs fait part de sa satisfaction de figurer dans la rubrique « occitan » du magazine. « Publier cet article en occitan est dans le droit fil de mes aspirations régionalistes », nous écrivait-il.

Valdo Pellegrin a débuté sa carrière d’enseignant-chercheur à la faculté des sciences de Rabat en 1969, avant de s’installer à Montpellier. Enseignant, directeur à l’école de chimie, puis de l’institut des sciences de l’ingénieur, il a terminé sa carrière en tant que directeur du Service commun universitaire d’information et d’orientation (SCUIO) de Montpellier 2. Homme curieux de tout, Valdo Pellegrin s’est particulièrement intéressé à l’histoire de Montpellier et partageait son savoir. Il est notamment l’auteur de Montpellier la protestante (Nouvelle presse du Languedoc), Montpellier, de savants en découvertes et Pour tout comprendre aux jeux languedociens (Alcide).

Traduction complète :

montpellier3m.fr

jeunesse

Tu connais la Métropole?

Itinéraire ludique de l’été…

montpellier-tourisme.fr

04 67 60 60 60

Pendant l’été, l’Office de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, propose un programme de visites et d’animations pour le jeune public mêlant jeux et découverte des sites et du patrimoine.

City Card – Trois formules au choix (24h, 48h et 72h) et jusqu’à 60 % d’économies réalisées pour ce pass tourisme, vous offrant réductions et gratuités. Nouveauté 2022 : entrée gratuite au musée Fabre, au MO.CO. et au musée d’art brut.

1

Jacou – Mystère au château de Bocaud

Classé monument historique, le jardin du château de Bocaud, à Jacou, véritable joyau du XVIIIe siècle, sert de cadre à une nouvelle enquête en partenariat avec l’association Le Manoir du Crime. Indices, confrontations des témoins, à toi de mener l’enquête. Sauras-tu démasquer le coupable ? Accessible aux enfants dès 12 ans.

Les 20 juillet et 10 août. À 16h30 et 20h.

Photo : © C. Ruiz

2

Villeneuve-lès-Maguelone – Objectif photo

À quelques kilomètres de la fameuse presqu’île et de sa cathédrale, le village de Villeneuve-lès-Maguelone et ses ruelles médiévales servent de cadre à une déambulation photographique. Un guide photographe t’aide à immortaliser tes images – sur appareil photo ou smartphone – et à découvrir la cité.

Le 12 juillet à 17h et le 4 août à 17h.

Photo : © Bruno Martinez

3

Montpellier – Jeu de piste

Parcours découverte dans le centre-ville de Montpellier pour les 7 à 11 ans. Munis d’un livret et escortés par un guide, les petits visiteurs et leurs familles vont être invités à des jeux d’observation, de déduction, et pourront découvrir la ville en s’amusant.

Les 13, 21 et 28 juillet à 10h et les 4, 11 et 18 août à 10h.

Photo : © C. Ruiz

Carte blanche à Fulgence Ouedraogo

C’est l’homme d’un seul club. Fulgence Ouedraogo, arrivé au MHR en 2003, tire sa révérence. Alors qu’il prépare un jubilé commun avec François Trinh-Duc et Louis Picamoles, le capitaine emblématique du club revient sur son parcours et son amour pour la région.

Les anciens avaient raison :

ça passe vite une carrière ! J’ai la chance et la fierté d’avoir vécu ma vie de rugbyman ici. J’ai un attachement particulier avec Montpellier et sa région. J’ai grandi près des vignes, à Saint-Jean-de-Cuculles. Je suis adopté et me suis senti accueilli, j’ai pu m’enraciner. C’est là où j’ai eu mes premiers repères, mes amis. J’aime la garrigue, mais j’aime aussi Montpellier. C’est une terre d’accueil, cosmopolite, en perpétuel mouvement. On est proche de tout : la mer, la montagne. Les conditions de vie sont idéales. C’est une ville de sport, jeune, donc très animée. La culture est forte : concerts, spectacles, musées… On n’a pas le temps de s’ennuyer.

Écrire l’histoire d’un club
Le MHR m’a propulsé au haut niveau, donc cela crée un lien particulier. Je suis arrivé en 2003, chez les jeunes. Pendant des années, on s’est battus pour se maintenir dans l’élite. Ensuite, Montpellier a basculé dans le haut du tableau. Vivre une première finale de Top 14, remporter un premier Challenge européen (photo ci-dessous)… Participer à écrire l’histoire d’un club, je ne l’aurais pas retrouvé ailleurs. Je remercie aussi les supporters, qui ont toujours été à nos côtés. On a eu beaucoup de bonheur de vous retrouver cette saison.

Ce fut une aventure entre copains. Commencer le rugby dans le même petit club avec François Trinh-Duc (photo ci-contre), se retrouver en équipe première, puis en équipe de France…

C’est fou !

Jubilé

Avec Louis Picamoles, on s’affrontait quand on était petits. On n’imaginait pas évoluer ensemble au plus haut niveau ! Désormais, nous vous invitons tous à notre jubilé. On a choisi le stade Sabathé, et on a beaucoup d’émotions à l’idée de refouler cette pelouse qui nous a vus éclore. Ce sera quelque chose de très convivial, d’ouvert. Il y aura des matchs avec des joueurs qui nous ont marqués dans nos carrières. Ce sera un jour de fête, avec des buvettes, des stands de nourriture, un DJ, une peña… Les billets sont à 5 euros et l’ensemble des fonds seront remis à l’association « Comme un ruck », qui aide les jeunes au Vietnam par le rugby.

Ensuite, je vais devenir ambassadeur du MHR. En parallèle, je crée une société d’évènementiel dans le monde sportif. Et ne vous inquiétez pas pour le club. Le groupe est sur une bonne dynamique. Vous aurez beaucoup de plaisir à les voir jouer les saisons prochaines !

Plus d’infos sur le jubilé du 30 juillet :

comme-un-ruck.fr

Photo : © DR

Photo : © DR

À 36 ans, Fulgence Ouedraogo, « Fufu » pour les supporters, a marqué l’histoire du rugby

montpelliérain.

Photo : © G. Cadoret